

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2330 - VENDREDI 12 JUIN 2015

Football / Championnat ligue 1

La Fécofoot à couteaux tirés avec les clubs

Le démarrage de la phase retour du Championnat national d'élite ligue 1, prévu le 9 juin, ne s'est pas fait comme attendu. Quinze des dix-huit clubs en lice ont boudé l'aire de jeu, exigeant le versement de la subvention promise par l'État.

« Nous, équipes de football, présentons à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) une pétition relative au paiement de notre dû avant la reprise du championnat national, phase retour », ont écrit les signataires qui réclament à la Fécofoot 80 millions FCFA de sommes dues. [Page 16](#)



Les présidents de clubs donnant leur position

Constitution du 20 janvier 2002

Blanchard Oba lance «Alternance 2016»

Le mouvement Alternance 2016 lancé hier, à Brazzaville, par le président du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), René Serge Blanchard Oba, a rejeté toute idée de changement de la Constitution du 20 janvier 2002. « Nous lançons un appel à toutes les forces de progrès de la Nation, au-delà des convictions religieuses, des tribus, d'idéologie, de partis, soucieuses de favoriser une alternance intégrale de l'Homme et de la vision de développement de notre beau pays, de nous rejoindre afin d'assurer dans la paix, le respect de l'autre, le respect de la constitution et dessiner un autre avenir pour le Congo », a déclaré René Serge Blanchard Oba. Selon lui, le projet de changement de la Constitution est juridiquement infondé, moralement inadéquat, politiquement désastreux et socialement explosif. [Page 2](#)



UPADS

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou dénonce «la guerre de positionnement»

L'actuel deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale qui venait d'être suspendu par son parti, l'Upads, pour avoir participé aux rencontres avec le chef de l'État, a mis les points sur les « i » lors d'une conférence de presse organisée le 11 juin à Brazzaville. Répondant aux interrogations des journalistes, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a estimé que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) est minée par « une guerre de positionnement ». [Page 3](#)



ÉDITORIAL

Stromae,
Zao...[Page 2](#)

UNION AFRICAINE

Le projet d'accord de libre-échange
continental au menu du 25^e sommet[Page 8](#)

ÉDITORIAL

Stromae, Zao ...

L'image du jeune et déjà célèbre artiste belge, Stromae, accueillant sur la scène élevée devant le Palais des congrès, à Brazzaville, le mythique artiste congolais Zao, entonnant avec lui l'un de ses « tubes » devant un public enthousiaste et, pour finir, s'agenouillant devant lui comme un fils devant son père restera à jamais dans la mémoire collective des Congolais. Elles ont, en effet, constitué le « clou » du formidable spectacle donné mercredi soir devant des dizaines de milliers de spectateurs, jeunes et moins jeunes, fascinés par le talent de celui qui a su s'imposer en quelques mois comme le symbole des nouvelles générations, fascinés aussi par l'extrême sophistication de la mise en scène et la puissance de la musique déversée sur eux pendant près de deux heures.

Au-delà des sons, des rythmes, de l'incroyable maîtrise artistique, ce que l'on retiendra de cette soirée est la sérénité qui l'a marquée de bout en bout. Parfaitement organisée sur le plan technique, elle a démontré que la musique est plus que jamais un trait d'union entre les générations, que le besoin de se retrouver ensemble pour chanter et danser n'est diminué en rien par l'irruption des nouvelles technologies dans l'univers humain. Il suffisait, pour s'en convaincre, de voir comment, devant la scène et sur les marches de l'imposant escalier conduisant au Palais des congrès, les spectateurs réagissaient aux appels à la foule lancés par Stromae afin qu'elle l'accompagne dans son récital.

La tournée qu'entreprend Stromae en Afrique centrale a ceci de positif qu'elle projette de cette partie du continent l'image d'un monde jeune, dynamique, passionné, parfaitement à l'aise dans son siècle et qui se passionne pour la musique tout autant que les générations précédentes. Elle donne une idée juste des transformations en cours dans une société qui entend se moderniser sans pour autant perdre les valeurs artistiques qui ont marqué son Histoire. Au-delà du spectacle remarquable en tous points qui l'accompagne, elle contribue aussi à renforcer les liens qui unissent les artistes par-dessus les frontières.

Certains trouveront sans doute excessifs de tels propos. Et pourtant c'est bien ce qu'ont ressenti celles et ceux qui ont assisté, le mercredi 10 juin, au concert donné par Stromae. Un grand merci donc à Stromae, à Zao et aux organisateurs de ce magnifique spectacle.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

René Serge Blanchard Oba prône l'alternance démocratique

C'est à la faveur d'une conférence de presse, le 11 juin à Brazzaville, que le président du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD), membre de la majorité présidentielle, a lancé le mouvement « Alternance 2016 ».

La remise sous le boisseau de la parole sociale, la mise au pas de la justice, l'atteinte aux libertés fondamentales, l'opacité de la gestion des finances publiques et le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 ont été les motivations de la création de ce mouvement.

« Un Congo nouveau doit se dévoiler par notre action. C'est pourquoi «Alternance 2016» incite à ne pas changer les règles de jeu pendant le match afin de favoriser à nos enfants le bénéfice d'un avenir autre que le nôtre. », a déclaré René Serge Blanchard Oba après avoir décliné les motivations, les grands axes et les objectifs de ce mouvement.

Pour René Serge Blanchard Oba, l'idée du changement de l'actuelle constitution se heurte à une coquille vide. En effet, dit-il, la boîte de Pandore ouverte par le Parti congolais du travail, principale force de la majorité présidentielle, pose un problème important. « Ceux qui ont ouvert cette boîte ne savent plus quoi en tirer. Modifier la constitution, c'est donner l'occasion au président actuel de briguer un troisième mandat. C'est clair, nous ne sommes pas favorables à cela. Nous estimons que le jeu démocratique implique une alternance », affirme-t-il. Pour le MSD, il est plus que temps de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération avec à la clé « un nouveau penser et un nouvel agir ». « Alternance 2016 » re-

rejoindre ledit mouvement afin de dessiner un autre avenir pour le Congo.

Le MSD en passe de quit-



Les représentants des partis politiques

ter ainsi toute idée de changement de constitution pour des motifs personnels. Selon ce mouvement, ce projet de changement est juridiquement infondé, moralement inadéquat, politiquement désastreux et socialement explosif. Et de prendre, à cet effet, l'engagement de s'opposer par tous les moyens légaux à tous projets remettant en cause les acquis démocratiques. Après échanges, le président de MSD a lancé un appel à toutes les forces de la nation, au-delà des convictions, soucieuses de favoriser une alternance intégrale et le développement, de

ter la majorité présidentielle

Cette prise de position par le président du MSD a interpellé la presse qui l'a d'ailleurs questionné sur sa position au sein de la majorité présidentielle. Réponse de René Serge Blanchard Oba : En clair, on retiendra ceci du président du MSD : « Si je ne me retrouve plus au sein de la majorité, dois-je rester là ? ».

Derrière cette interrogation, chacun peut comprendre que le divorce est imminent entre le MSD et la majorité présidentielle. L'avenir nous en dira davantage.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TRIBUNE LIBRE

Gare à l'intolérance

Le Congo est un pays de paradoxes où les acteurs politiques veulent d'une chose et de son contraire en même temps. Lors de la Conférence nationale souveraine en 1991, quand les Congolais dénonçaient l'intolérance en politique, chacun croyait y aller de son bon droit. Pourtant, au terme de la toute première alternance démocratique, en 1992, le Congo a vite replongé dans les mêmes travers qui se résument en des violences politiques.

L'Upads, le parti au pouvoir d'alors, à l'opposition aujourd'hui, se laisse emporter par une forme d'intolérance naguère décriée. En effet, ce parti vient de sanctionner trois de ses cadres pour avoir pris part, à titre individuel, aux consultations initiées par le président de la République du 20 mai au 04 juin 2015. Les observateurs avertis de la politique congolaise pouvaient penser que la principale formation de l'opposition avait tiré les leçons de son exercice du pouvoir (1992-1997), en mettant un bémol de responsabilité dans sa façon d'apprécier politiquement une situation.

En agissant ainsi, il est à craindre que le parti de Pascal Tsaty Mabiala vient de donner la preuve qu'il a encore un long chemin à parcourir pour comprendre que chacun de ses membres est libre en tant qu'individu et en tant que citoyen. La sanction disciplinaire, dans le cas de l'Upads, se justifierait si ses membres, en répondant à l'invitation du chef de l'État, avait parlé au nom du parti et l'avait engagé. Or, Ange Édouard Pougui, par exemple, a été invité en sa qualité d'ancien Premier ministre. Clément Mouamba, lui, a répondu à l'invitation du chef de l'État avec le statut d'ancien ministre. Quant à Kignoumbi Kia Mboungou, outre le fait d'être membre de l'Upads, il dirige une association, La Chaîne, sous le label de laquelle il s'est présenté aux législatives en 2012.

Personne de ces trois responsables n'a – du moins devant la presse – dit qu'il représentait l'Upads aux consultations. Ce qui rend incompréhensible la sanction du parti contre eux.

Déjà, le communiqué de presse publié le 22 mai 2015 par l'Upads renseignait sur une chasse aux sorcières à engager contre d'éventuels « récalcitrants » du parti. Le texte mettait en garde « tous les cadres du parti et dirigeants du parti qui prendraient part, sous quelque prétexte que ce soit, aux consultations en cours, même à titre individuel ». Une prise de position étonnante pour un parti qui a dirigé le Congo et dont on devait reconnaître une certaine expertise même si, il est vrai, c'est sous son règne que le pays a versé dans la guerre (5 juin 1997).

L'intransigeance, disons l'intolérance, dont a fait montre l'Upads rejoint celle du Frocad, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique. En plus de ne pas disposer d'un programme commun, le Frocad est une alliance circonstancielle de partis, l'Upads comprise, qui se fréquentent occasionnellement. Pour les mêmes motifs, il a sanctionné la Dynamique pour le développement du Congo (Ddc) d'Armand Mpourou. Ce dernier, qui déclare ne pas comprendre cette sanction, estime que « Pour écoper d'une sanction, vous devez avoir un protocole d'accord, un règlement intérieur et des statuts qui fixent les conditions de fonctionnement. Nous ne nous attendons à aucune sanction, parce que nous faisons la politique pour défendre l'intérêt général de la population. Nous sommes libres de décider sur une situation lorsqu'elle est juste. Nous allons le faire, s'il s'agit de reprendre cette visite, nous irons une fois de plus voir le président de la République pour lui dire ce que nous pensons, parce que nous le faisons avec conviction et non par ambition ».

À chacun d'en juger, mais s'il y a à tirer les leçons de sa pratique politique, on dirait de l'Upads qu'elle a manqué l'occasion de faire la différence entre l'intérêt supérieur de la nation et les querelles de personnes. Peut-être faudrait-il donner raison à l'ancien ministre Clément Mouamba qui affirmait à la presse, à sa sortie d'audience avec le chef de l'État, le 3 juin, qu'il y a au Congo « beaucoup d'hommes politiques, mais peu d'hommes d'État » !

Valentin Oko

VIE DES PARTIS

Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou : «Les sanctions contre nous relèvent du diktat»

Sanctionné par sa famille politique, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), pour avoir pris part aux consultations politiques, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou s'est expliqué devant la presse ce jeudi 11 juin à Brazzaville.

Le député de Sibiti, Kignoumbi-Kia-Mboungou, a voulu situer l'opinion au sujet des sanctions prononcées contre lui par l'Upads et profiter, pour présenter son association « La chaîne ». « Il faut rechercher et saisir toutes sortes d'opportunités qui se présentent à nous si l'objectif est de parvenir à dédramatiser le climat politique et social délétère actuel », a déclaré Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou.

Pour le député Upads de Sibiti, les sanctions prises par les instances de son parti sont tout simplement injustifiées et incompréhensibles. « ... Je n'ai violé ni les statuts, ni le règlement intérieur puisque je ne me suis pas exprimé en son nom. Nous avons donc pris ces sanctions comme un diktat », a-t-il confié, excluant toute idée de quitter l'Upads. Il précise par ailleurs qu'il a participé aux consul-

tations politiques au nom de son association politique dénommée, La chaîne.

Kignoumbi-Kia Mboungou favorable aux primaires au sein de l'Upads

Ces sanctions, à en croire, le deuxième secrétaire général de l'Assemblée nationale, sont montées de toute pièce par certains dirigeants du parti. « Tout cela est une guerre de positionnement. Si le secrétaire général de l'Upads veut être candidat, il n'y a pas de problème. Mais je souhaite qu'il y ait un débat dessus. Je suis favorable aux débats démocratiques au sein du parti. », a déclaré Kignoumbi-Kia Mboungou. Le président de La chaîne se dit par ailleurs favorable à la tenue d'une primaire pour désigner un candidat du parti à la présidentielle de 2016. Le parlementaire a également regretté le vice de procédure et l'inexistence d'un texte quelconque notamment en ce qui concerne les sanctions prises par ses compagnons du Frocad. « Quand le Frocad s'était réuni pour adopter la ligne qui consistait à ne pas aller aux consultations nationales, nous n'avons pas été consultés

pour donner notre avis. »

Au sujet du débat portant sur le changement ou non de la Constitution, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou a indiqué que lors de sa rencontre avec le président Sassou-N'Guesso, il lui a réitéré la position de sa plate-forme associative conformément à l'article 56 de la Constitution. « Le chef de l'État a l'obligation de faire respecter la Constitution et de la respecter lui-même », a-t-il dit. « On nous reproche d'être allés aux consultations nationales, mais dites-moi, comment irons-nous à la gouvernance consensuelle si nous avons tous des positions extrémistes ? », s'est-il interrogé.

Rappelons que le 4 juin dernier, le député Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou ainsi que deux autres cadres de l'Upads, Mboungou Bilong et Clément Mouamba, ont été suspendus à titre conservatoire par les instances de l'Upads pour avoir été reçus par le président dans le cadre des consultations politiques. L'Upads reprochait notamment à Kignoumbi-Kia-Mboungou et Mboungou Bilong, « l'appartenance à une association politique dénommée La chaîne »

Fiacre Kombo

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Alain Akouala Atipault explique le bien-fondé de son changement

Le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault a animé le 10 Juin à Bacongo dans le deuxième arrondissement, une causerie-débat sur l'avenir institutionnel du Congo.

Face aux jeunes venus des différents quartiers de cet arrondissement de Brazzaville, le ministre Alain Akouala Atipault a expliqué en long et en large les insuffisances de l'actuelle constitution ainsi que les raisons qui poussent son parti, le Parti congolais du travail (PCT), à vouloir changer la constitution du 20 Janvier 2002.

D'emblée, l'orateur a introduit son propos par un rappel de certains faits historiques qui ont marqué l'histoire du Congo notamment la transhumance d'un député en 1959, qui a conduit à la guerre, l'interprétation d'un article de la constitution de 1993 qui a créé des contradictions dans le pays, la censure et la dissolution réciproque du gouvernement et du parlement qui ont entraîné le pays dans des violences, la balkanisation de la ville de Brazzaville et même du pays qui ne disait pas son nom etc. Bref, la situation dans laquelle se trouvait le pays de 1992 à 1997.

Aujourd'hui, a fait savoir l'orateur, la constitution du 20 Janvier 2002 a apporté beaucoup de choses à notre pays. Et du fait qu'il faut emmener le pays plus loin dans ses réalisations

et surtout sa construction a expliqué Alain Akouala Atipault, il est important et même nécessaire que l'actuelle constitution, qui ne permet pas par exemple que le gouvernement soit censuré par le parlement et que le parlement soit dissout par le gouvernement, soit changé.

« Le P.C.T suggère qu'il faut un rééquilibrage des institutions pour qu'on n'ait pas le sentiment que ceux qui sont au gouvernement sont dans une espèce d'îlots, de bulles et même le sentiment que le parlement n'a pas une emprise directe sur le contrôle de l'action gouvernementale », a indiqué ce dernier.

Le P.C.T a ajouté l'orateur, pense qu'il faut donc une nouvelle loi fondamentale beaucoup plus pragmatique au contenu précis avec par exemple, l'insertion des motions de défiance, le renforcement des pouvoirs et des prérogatives de la Cour des comptes qui pourra demain traduire en justice n'importe quel cadre ou haut fonctionnaire de l'Etat.

Par la même occasion, le ministre Alain Akouala Atipault a stigmatisé le repli identitaire, cause de nos divisions. Les congolais, a-t-il fait savoir, devraient cultiver l'entente et la cohabitation en se débarrassant de certains clichés tribales et régionalistes et se sentir libre partout sur le territoire national. Il a également attiré l'attention de



Alain Akouala Atipault

cette jeunesse pour ne pas céder aux appels de certains leaders politiques qui les visitent la nuit en les appelant à l'insurrection. En réaction à ces propos, les jeunes de Bacongo ont exprimé librement leurs opinions sur la question. Certains ont exprimé leurs positions en faveur du changement de cette constitution, d'autres par contre ont émis des réserves. Pour ces derniers, une question est souvent revenue à leur esprit celle de savoir pourquoi vouloir changer l'actuelle constitution alors qu'elle nous a amené la paix. Notons que cette causerie-débat a été organisée par la rencontre citoyenne de la jeunesse de Bacongo, association que préside Syblan Malonga.

Jean Jacques Koubemba

ANNONCE

Une organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un rayon de 1,5 km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

De l'espace pour un générateur et pour un véhicule

De l'espace pour une guérite de sécurité

Une cour assez grande

Un parking auto interne et externe

Une bâche à eau

Un mur de clôture de 3m de hauteur

Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (portes et fenêtres à la rez-de-chaussée).

Une salle à manger très vaste

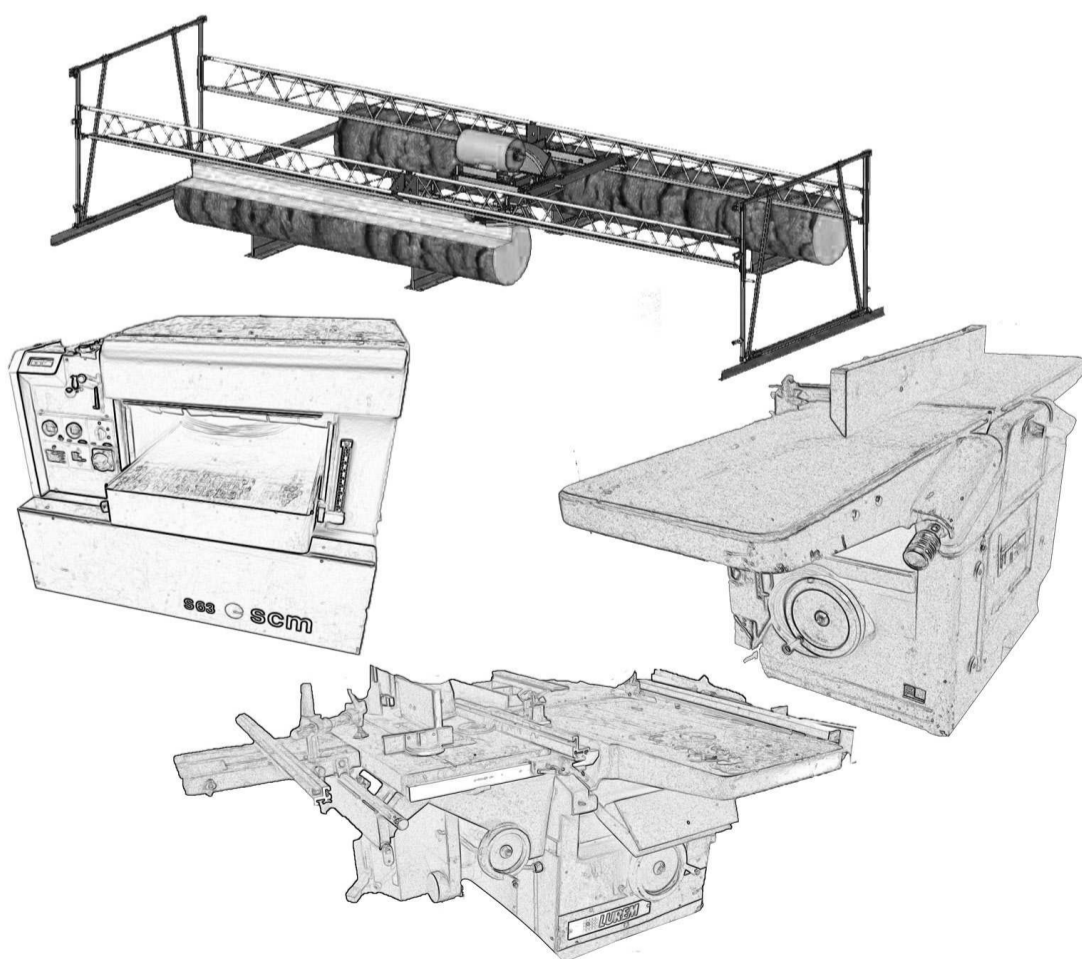
Un grand salon

Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements,

veuillez appeler aux numéros : 05 563 3310 / 05 563 3319

VENTE MACHINES A BOIS EXPORT - NEUF & OCCASION Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

NECROLOGIE



La famille Liboula a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, particulièrement Louise Evoua, Marie-Paule Momboti, Joséphine Mdyindo, Losso, Véronique Nsayi, tous, à Mossaka; Isidore Ndongabeka, Stéphane Eboungabeka, Antioche Molanzobo Borromé à Pointe-Noire, le décès inopiné de Maurice Yoka Ebindabeka dit Morisson (Papa Do), survenu le mercredi 3 juin 2015 au CHUB.

Les obsèques se dérouleront comme suit :

vendredi 12 juin :

9h00 : levée du corps à la morgue municipale;

10h00 : recueillement au domicile du disparu, 29, rue Mbemba Antoine à Gambio La Base, 7^e pylone.

11h30 : départ pour l'église Sainte-Rita de Moukondo derrière l'École nationale supérieure de police;

13h30 : départ pour le cimetière privé de Bouka;

16h00 : retour et fin de cérémonie.

Mme Yvette Ekonga née Tchicaya, inspectrice des impôts en service à Pointe-Noire et les enfants Ekonga Yann; Dora; Joanie; Jean-Fredo et les familles Goma Rigobert; Gobert Emmanuel et et Makosso Gabriel ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur époux et père Jean Ekonga « Koko », agent de Total Congo, survenu à Pointe-Noire le mardi 02 juin 2015 à 11h40.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au camp Elf, en face de la foire de Pointe-Noire.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 juin 2:015 au cimetière familial de Loango.



Les «Bana Dol » ont la profonde douleur d'annoncer à tous les enfants de Dolisie le décès de Jean Ekonga « Koko », agent de Total Congo, survenu à Pointe-Noire le mardi 02 juin 2015 à 11H40. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au camp Elf, en face de la foire de Pointe-Noire: L'inhumation aura lieu le vendredi 12 juin 2015 au cimetière familial de Loango.

REMERCIEMENTS

12 mars 2015 – 12 juin 2015

Voici trois mois que Mme Jeanne Kombo née Mpassi Ndalla, agent OCI évoluant au service informatique de la direction générale du budget, était arrachée à l'affection des siens.

Mr Kombo Marcel, les enfants et les familles saisissent cette occasion pour remercier les amis et connaissances pour leur assistance et soutien multiforme.

Que Dieu le Père accueille son âme et que la lumière sans déclin brille à ses yeux.



IN MEMORIUM

12 Juin 1998 - 12 Juin 2015

Voici déjà 17 ans que papa Bernard Obounga, Elambi ebissou Kona-Kona nous a quittés.

En ce jour anniversaire de son rappel à DIEU, tous les Enfants Obounga et petits-fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée positive pour lui.

A cette occasion des messes en sa mémoire seront dites à la Cathédrale Sacrée Cœur, à la Basilique Sainte-Anne, aux Paroisses Sainte-Marie et Saint Jean-Baptiste à Brazzaville, et à la Paroisse Christ-Roi d'Owando.

Papa, nous ne t'oublierons jamais et que Dieu Tout-Puissant t'accorde le repos éternel.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Pour moi, la pauvreté n'est pas une affaire de chiffres, elle n'a rien d'abstrait : c'était la réalité de mon enfance. »

Akinwumi Adesina, ancien ministre nigérian de l'Agriculture, nouveau président de la BAD, Jeune Afrique N°2839 du 07 au 13 juin 2015

« La laïcité est à mettre d'abord en rapport avec la liberté individuelle de chaque citoyen à pratiquer le culte de son choix sans aucun risque pour lui dans la société. »

Moussa Mara, homme politique malien, président du Parti YELEMA, Mali Jet, 09 juin 2015

« Quels que soient les moyens que se donne une société démocratique pour maîtriser son développement, elle ne peut les faire accepter que si les buts qu'elle se fixe sont clairement dégagés et ressentis comme prioritaires par la majorité des citoyens. »

Pr. Moustapha Kasse, Doyen honoraire, Membre de l'Académie, Sénégal, Le Quotidien, 22 mai 2015

« J'ai l'habitude de dire et de répéter que la France est un élève surdoué qui reste au fond de la classe et regarde par la fenêtre. »

Pierre Gattaz, patron du Medef, Le Point, 10 juin 2015

* « Les Européens ne nous donnent pas de visas, ils ont pris des sanctions contre nous, soit. Mais les chars n'ont pas besoin de visa. »

Dmitri Rogozine, Vice-Premier ministre russe, Jeune Afrique N°2838 du 31 mai au 06 juin 2015.

PME

Vers la création de la Fondation Entreprise-Necotrans

Le projet a été révélé lors de la célébration, à Brazzaville, des 30 ans d'existence du Groupe spécialisé en logistique créé par Richard Talbot en 1985.

« (...) Premier agent maritime et deuxième transitaire sur le port de Pointe-Noire, notre groupe est présent dans la manutention portuaire, la logistique pétrolière, la commission de transport... », a déclaré Grégory Quérel, président directeur général de Necotrans dans son mot de circonstance la soirée même. En effet, a-t-il dit, l'entreprise prévoit de ne pas s'arrêter dans son domaine de prédilection. Pour accompagner le développement global des pays où le groupe est implanté, Necotrans prévoit la mise en place d'une Fondation. « Une Fondation Entreprise-Necotrans sera créée pour accompagner le développement social, économique, éducatif et culturel... », a en croire Sophie Talbot, fille du fondateur de l'entreprise.

Entre-temps, Necotrans poursuivra son travail de réhabilitation et de la modernisation du port fluvial de Brazzaville. Ce projet, a expliqué Grégory Quérel, constitue une



Le PDG de Necotrans prononçant son mot de circonstance crédit photo Adiac

étape importante du développement du groupe. Ce dernier a dit sa satisfaction à propos de la signature d'une convention de concession avec les autorités portuaires du Congo. Pour sa part, Sophie Talbot a insisté sur la détermination du Groupe à poursuivre la voie du développement que le fondateur Richard Talbot a ouverte. Les membres du gouvernement présents à cette cérémonie ont pris acte de cet engagement. Il s'agit

notamment du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, des ministres délégués Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, Gilbert Mokoki respectivement chargés de la Marine marchande et de l'Economie fluviale, de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, ainsi que du maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouity Viaudo.

Rominique Nerplat Makaya

SANTÉ

Des prestataires en formation sur la communication en nutrition

Un atelier technique de formation des acteurs de terrains axé sur la communication pour le changement de comportement en nutrition, notamment sur la nutrition de l'enfant, de la FEFA, des PVVIH et des tuberculeux s'est ouvert le 11 juin à Brazzaville. Il vise à former des prestataires en service de santé et sociaux.

L'objectif est non seulement de faire acquérir auxdits prestataires des compétences dans l'animation d'une séance de communication pour le changement de comportement (CCC) en nutrition, mais aussi être à même d'utiliser les outils de la CCC nutrition et de faire le rapportage des activités de communication en nutrition.

Cette rencontre, qui durera trois jours, vise à former les agents de santé et des affaires sociales afin qu'ils soient capables de remédier à la situation de morbidité et améliorer les niveaux de retard de croissance, de

perte et l'insuffisance pondérale en République du Congo.

« Nous avons de sérieux problèmes de malnutrition dans notre pays et surtout la malnutrition chronique qui est de 24%. Et nous devons savoir que la malnutrition chronique a beaucoup de conséquences néfastes qui sont irréversibles, c'est-à-dire, des choses qu'on ne peut rattraper », a déclaré dans son mot d'ouverture le chef de service alimentation nutrition à la direction de l'hygiène publique au ministère des Affaires sociales, Odette Dathet. « Quand un enfant souffre de la malnutrition chronique, son quotient intellectuel baisse. Il aura même des problèmes au niveau scolaire. Il va falloir que nous faisons tous les efforts pour pouvoir prévenir cette malnutrition pour que ça n'arrive pas à nos enfants », a-t-elle poursuivi.

Intervenant à son tour, le représentant adjoint du PAM au Congo, Koffi Akakpo, a rappelé aux prestataires

que « la malnutrition chronique est une sorte de malnutrition qui est malicieuse ».

Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a décidé d'appuyer le gouvernement congolais par la mise en œuvre d'un Programme 2015-2018 incluant un volet « Nutrition ». Ce dernier a prévu de s'appuyer sur une stratégie de communication pour le changement de comportements (CCC) qui devra permettre l'augmentation de l'accès aux services de nutrition et promouvoir les bonnes pratiques de nutrition et des interventions sensibles à la nutrition parmi les couches suivantes : femmes enceintes et femmes allaitantes, du premier jour de la grossesse à l'accouchement jusqu'à l'âge de 2 ans de l'enfant, soit durant les 1000 premiers jours de l'existence du bébé ; enfants de 0 à 5 ans ; personnes vivant avec le VIH-SIDA et celles souffrant de tuberculose ; et enfin, les enfants scolarisés de 6 à 12 ans.

Guillaume Ondzé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	5 jours	1 au 5 juin 2015
Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?	3 jours	9 au 11 juin 2015
La fiscalité du patrimoine : perfectionnement	3 jours	14 au 18 juin 2015
La satisfaction client et l'exploitation des réclamations	3 jours	23 au 25 juin 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

PANDÉMIE DU VIH-SIDA

La journée du mémorial contre le sida fêtée à Brazzaville sur fond d'interpellation

Les personnes vivant avec le VIH-Sida (PVVIH) au Congo ont allumé, le 10 juin à Brazzaville, des dizaines de bougies pour célébrer le Candlelight en présence de plusieurs délégués d'organisations internationales.

Le candlelight, en anglais, est la journée internationale du mémorial contre le Sida, célébrée au Congo sur le thème : « Soutenir l'avenir ».

Ces bougies ont été allumées en signe de continuation de vie et aussi pour se souvenir de nombreux décès liés au VIH-Sida ainsi que soutenir tous ceux qui sont affectés ou infectés par cette pandémie.

La cérémonie organisée par le réseau national des positifs du Congo (RENAPC) a aussi donné lieu à des plaidoyers. En outre, les personnes vivant avec le VIH-Sida (PvviH) ont déploré les multiples formes de discriminations vécues dans la société congolaise.

« ...Il y a eu certes des avancées dans la lutte mais le sort des malades est loin d'être amélioré à cause de la stigmatisation, de la discrimination et de leurs difficultés d'accéder aux services de préventions et de traitement. Ces maux empêchent les populations d'aller se faire dépister. Nombreux sont ceux qui se laisse mourir pour éviter le regard méchant de la société », a indiqué Valery Maba, membre du Renapc.

Pour appuyer ces affirmations, le réseau national des positifs du Congo (RENAPC) vient de réaliser en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux une étude sur le stigmate dont les résultats vont prochainement être publiés.

En outre, le RENAPC s'est dit convaincu du soutien des institutions internationales présentes au Congo pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH-Sida.

« Nous pouvons vaincre l'auto-stigmatisation si nos activités d'accompagnement sont appuyées. Que pouvons-nous faire pour qu'on respecte l'engagement du chef de l'Etat relatif à la gratuité des bilans biologiques, des antirétroviraux et du dépistage volontaire ainsi que d'une prise en charge de qualité », s'est interrogé Valery Maba.

Rappelons que la journée internationale du mémorial contre le Sida est commémorée depuis 1983 dans 115 pays à travers le monde et avec plus de 1200 organisations de la société civile sous le leadership du réseau mondial des personnes vivants avec le VIH-Sida.

Enfin, chaque année deux grandes dates commémorent le VIH-Sida, notamment le 1^{er} décembre, journée internationale de la lutte contre le Sida et le 3^e dimanche du mois de mai qui marque la journée internationale du mémorial contre le Sida.

Fortuné Ibara

MUNICIPALITÉ

De nombreux artisans et commerçants ne disposent pas d'espace pour l'exercice de leur métier

Après une collecte de donnée effectuée sur plusieurs domaines d'action, la commission d'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire a dressé un rapport synthèse sur lequel elle fait constater les problèmes auxquels sont confrontés les artisans et les commerçants ponténégrins.

Riche d'information, le rapport établi par la commission d'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire, pose de nombreuses questions pour lesquelles le conseil départemental et municipal est appelé, en toute responsabilité, à apporter des réponses urgentes et concrètes.

Ce rapport révèle par exemple que, les artisans ne disposent pas d'espace approprié pour l'exercice de leur métier. Aussi, de nombreux autres concitoyens, qui exercent des actes de commerce sont également dans cette même situation.

Cette question qui ressemble à une demande sociale, a été débattue au cours de la deuxième session budgétaire du conseil départemental et municipal tenue il y a quelques jours à Pointe-Noire.

Pour combler ce vide, le député-maire de la ville océane,



Les conditions de vente dans les marchés de Pointe-Noire, crédit photo DR»

a souhaité que l'assemblée locale puisse délibérer sur l'affectation d'un espace dédié à ces deux catégories d'agents économiques, dont les activités ont un impact sur la richesse locale.

Chose faite, car les conseillers ont adopté à l'unanimité, le projet de délibération portant affectation d'un espace public municipal, pour cause d'utilité publique, aux fins de création d'un village artisanal et d'une

zone commerciale dans le département de Pointe-Noire. Ce projet de délibération a été initié par la commission aménagement et affaires domaniales.

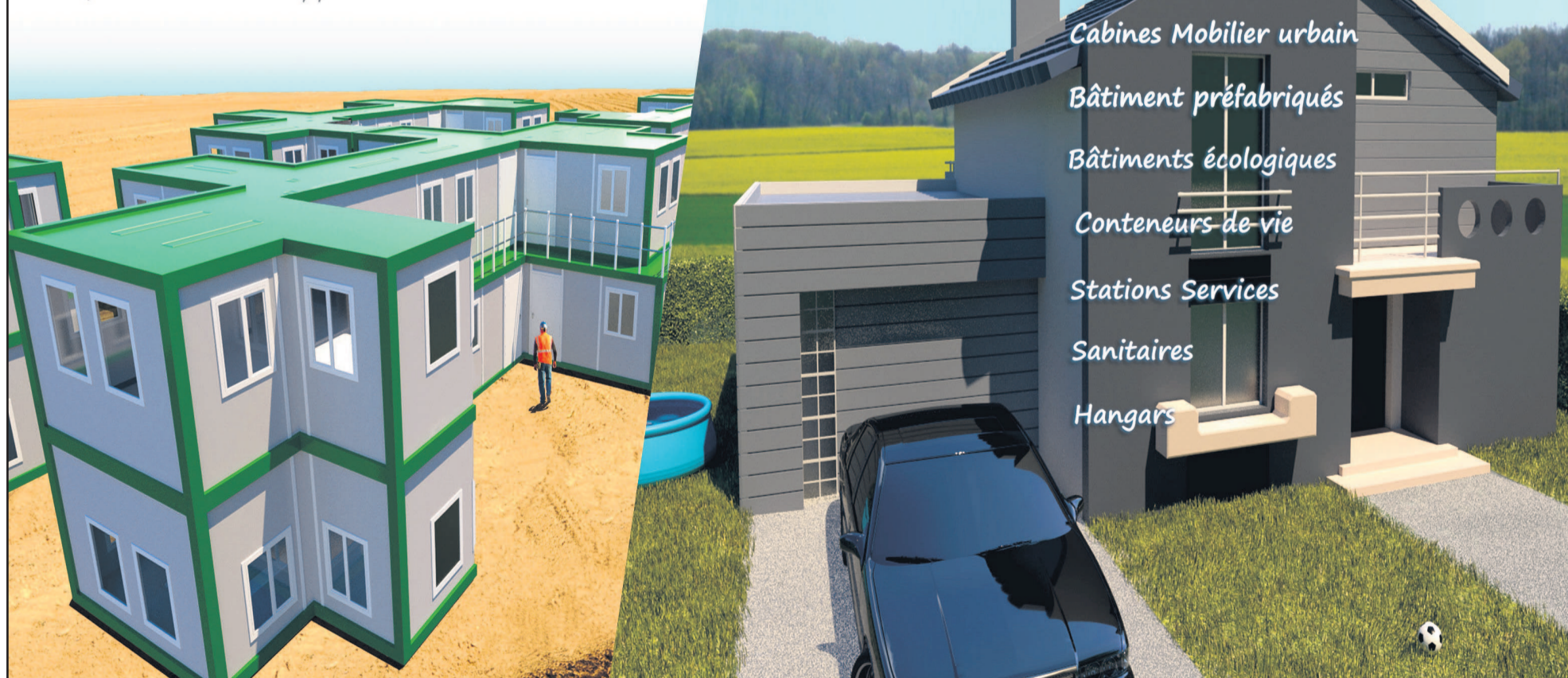
Rappelons que, ce rapport va permettre au conseil départemental et municipal de répondre aux besoins pressants de la population mais également d'élaborer un plan local de développement du département de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

MET TOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !



Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiments en acier léger galvanisé

Bâtiments à systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars

Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

POINTE-NOIRE

Le Frocad prône un véritable dialogue

Les responsables du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) ont animé, le 10 juin à Pointe-Noire, une conférence de presse pour éclairer l'opinion sur les sujets brûlants de l'heure.



Les responsables du Frocad pendant la conférence de presse crédit photo Adiac

Crépin Ngouala, président de la Dynamique pour une nouvelle éthique républicaine et la démocratie (Dnerd), Pandi Ngouari, président du Forum pour l'alternative de la République (FAR), Alphonse Nsimba Ndimbani, président du Front des patriotes unis (FPU) ont entretenu les journalistes autour du thème « Autopsie de la situation socio politique du Congo ».

La déclaration du collège des présidents du Frocad résidant à Pointe-Noire a ouvert la conférence de presse. Une déclaration dans laquelle a été fait le bilan peu reluisant à leurs yeux du fonctionnement du pays et de ses institutions. Tour à tour, les trois orateurs ont répondu aux interrogations du peuple sur les consultations politiques, le dialogue et les questions d'actualité qui alimentent les débats ces derniers jours. Pour Crépin Ngouala, les consultations politiques sont un non-événement puisque le peuple exige le dialogue où sera débattue prioritairement la gouvernance électorale, qui a toujours divisé les fils et filles du pays. Pour Pandi Ngouari, ces consultations sont « manifestement illégales ».

« Si on était en conduite automobile où il y a des lignes continues et des lignes discontinues, on peut symboliser la ligne continue comme l'interdiction formelle de changer la constitution et la ligne discontinue, celle qui nous avance vers la révision. Mais comme on est pressé, même dans un virage, on veut franchir la ligne continue alors qu'on a, à bord, des passagers qu'est la population. Donc franchir la ligne continue, c'est faire preuve de désobéissance à l'ordre constitutionnel. »

Selon les responsables du Frocad, leur démarche n'est pas assimilable à une politique de la chaise vide. À propos des leaders des partis membres du Frocad qui ont participé aux consultations politiques sans l'aval de leurs formations politiques, Pandi Ngouari répond : « Cela relève de la discipline et de l'organisation de chaque parti qui en tirera les conséquences ».

Sur les derniers incidents survenus dans les principales villes du pays, après l'annulation des épreuves du baccalauréat général, Alphonse Nsimba Ndimbani pense que « Si les sujets ont été mis sur internet ou vendus dans la rue, c'est la faute aux responsables du système éducatif. Je me demande pourquoi avoir attendu tant de jours avant d'annuler les épreuves alors que dès le premier jour des examens les sujets circulaient déjà entre les élèves. Le ministre en charge de ce département devait même démissionner ».

Hervé Brice Mampouya

SÉMINAIRE DE FORMATION

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

- Elaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres
 - Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)
- Samedi 13 Juin et Samedi 20 Juin 2015 de 8h à 14h
Coût: 60.000F + 1 marker non permanent

LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Le Transport
- L'assurance
- Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : -Brazzaville : 23 Juin 2015

-Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+ 1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Gabon proposera un projet sur le stockage du carbone en décembre à Paris

À l'occasion de la 21^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou COP21, qui se tiendra à Paris en décembre prochain, le Gabon envisage de proposer un projet sur le stockage du carbone.

Le projet est initié par l'Institut de recherche en écologie tropicale (IRET), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). Il devrait permettre d'avoir une estimation fiable des stocks de carbone dans les forêts du Bassin du Congo, 2^e poumon écologique de la planète, après l'Amazonie.

C'est un vaste territoire qui s'étend sur 228 millions d'hectares (26% des forêts tropicales du monde), qui englobe, le Congo, le Cameroun, la République centrafricaine,

la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo (RDC) et le Gabon.

Il est financé à 13 millions de dollars pour l'ensemble des pays de la sous-région, et est mis en oeuvre par la Commission des forêts de l'Afrique centrale (Comifac) et le ministère gabonais des Eaux et Forêts, et répond aux recommandations de la Conférence annuelle de l'ONU sur le climat (COP20), organisée à Lima (Pérou) en décembre 2014. « L'objectif du projet est de développer une équation arithmétique faisant le lien entre la taille de l'arbre, son diamètre et sa hauteur, pour connaître la quantité de carbone contenue dans le bois », a expliqué le directeur de l'IRET, Alfred Ngomanda.

Ajoutant que les travaux entrepris devraient déboucher sur une meilleure gestion des forêts, et devraient permettre une meilleure évaluation de la productivité en

carbone des forêts gabonaises par rapport à celles des autres pays de la sous-région qui ne présentent pas forcément les mêmes caractéristiques.

Alfred Ngomanda a rappelé la différence des situations en matière de déforestation, entre les pays de la région. « Toutes les études scientifiques démontrent que si l'on arrête pas la déforestation et la dégradation de nos forêts, les quantités de stocks de carbone non émises dans l'atmosphère vont réduire significativement les gaz à effet de serre (GES) », a-t-il affirmé.

Sur le plan économique, la gestion et la préservation durable des forêts permettraient, selon lui, de tendre vers un marché du carbone. La communauté internationale pourrait ainsi mettre à disposition des Etats vertueux, des financements quant à la réduction des GES, a-t-il relevé.

Noël Ndong

PIRATAGE ÉLECTRONIQUE

Un réseau de Camerounais et de Nigériens démantelé en Italie

Travaillant avec des comparses étrangers, le réseau a pu « siphonner » des centaines de comptes bancaires de particuliers et d'entreprises.

Il a fallu une patiente opération policière, coordonnée, pour démanteler le réseau des pirates informatiques dans lequel Camerounais et Nigériens jouaient un rôle d'importance. Le groupe était constitué d'une soixantaine de personnes, comprenant aussi des Italiens et des Albanais, tous spécialisés dans la technique frauduleuse dite du phishing. Les pirates entraient dans les données informatiques des personnes et surtout des sociétés et parvenaient à se substituer

à eux pour récupérer virements bancaires et ordres financiers : plusieurs millions de gains frauduleux passés dans leur escarcelle !

L'enquête est partie de la ville de Pérouse, dans la région de l'Ombrie. C'est une ville bien connue pour accueillir de nombreux étudiants (dont certains en informatique), car c'était la première ville d'acclimatation linguistique des étrangers venus étudier en Italie. Après une série de « plaisanteries échangées entre une cellule opérant à Turin (dans la région du Piémont, au nord-ouest de l'Italie) et une autre active sur le territoire espagnol », les enquêteurs ont ensuite peu à peu remonté toute la filière et découvert les techniques

très élaborées utilisées par cette organisation criminelle, a indiqué la police italienne.

« Avec l'aide des polices espagnole, polonaise, britannique, belge, géorgienne, turque et camerounaise », le « dangereux réseau transnational » a pu être démantelé, a précisé un communiqué mercredi. Plus de 60 personnes ont été mises en examen ; certaines se trouveraient à l'étranger. Les pirates parvenaient à entrer dans les boîtes à lettres électroniques, consultaient les échanges commerciaux avec les fournisseurs, pirataient les ordres de paiements et en transféraient les montants sur les comptes bancaires du réseau criminel.

Lucien Mpama

EBOLA

Le 2^e malade italien est guéri !

Infecté du virus Ebola en Sierra Leone et rentré normalement, il avait présenté les 1^{ers} symptômes deux jours après son retour en Italie. Hospitalisation.

L'homme, nommé Stefano Marongiu, était rentré en mai dernier dans son île de Sardaigne, après un séjour en Sierra Leone. Il y a été volontaire de l'organisation humanitaire italienne Emergency. Deux jours après son retour, il a commencé à ressentir les premiers symptômes et a appelé lui-même l'hôpital local où il a été conduit en ambulance spécialisée. Après la confirmation de sa maladie, il a été transféré à l'institut Spallanzani, centre d'excellence contre les maladies infectieuses, à Rome.

L'infirmier est le deuxième malade italien confirmé, après le cas du Dr Fabrizio Pulvirenti, un Sicilien lui aussi volontaire d'Emergency en Sierra Leone. Lui aussi a été soigné dans cet institut romain, mais pour une période un peu plus longue (près de deux mois). Ramené en

Italie en avion médicalisé en novembre, c'est en janvier qu'il avait été officiellement déclaré guéri. Dans un communiqué mercredi, la ministre italienne de la Santé Beatrice Lorenzin, s'est félicitée de cette deuxième guérison, signe selon elle de « l'excellence du système de santé italien ».

Il est un fait qu'une certaine expertise s'est mise en place, les deux malades ayant bénéficié des thérapies d'expérimentation autorisées exceptionnellement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui commencent aussi à être appliquées en Afrique. Après plus d'un an, Ebola donne des signes d'essoufflement dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest où l'épidémie a sévi : Guinée, Sierra Leone et Libéria. Dans ce dernier pays, les autorités sanitaires et l'OMS l'ont déclarée totalement vaincue, mais il subsiste quelques faibles poches dans les deux autres. La maladie a fait un total de 11.000 morts dans la sous-région.

La coopération internationale a été de beaucoup pour endiguer un mal qui a commencé à induire une sorte de discrimination. Les malades occidentaux étaient rapidement évacués dans leurs pays d'origine, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Espagne, et soignés. Mais les malades africains étaient abandonnés à leur sort, souvent la mort. La communauté internationale a fini par réagir à cet apartheid. « À peine avons-nous eu connaissance de la positivité du patient à ce virus qu'une exceptionnelle collaboration internationale s'est déployée grâce à laquelle nous avons pu avoir immédiatement accès aux médicaments pour le traitement », a expliqué la ministre italienne. De son côté, le Dr Pulvirenti pour repartir en Sierra Leone a offert son sang pour sauver d'autres malades. Ebola est supposé ne pas attaquer une personne guérie dont le sang peut renforcer l'immunité des malades.

L.Mp.

25^e SOMMET DE L'UA

Un accord commercial panafricain prévu pour 2017

La commissaire de l'Union africaine (UA) au commerce et à l'industrie, Fatima Haram Acyl, a annoncé que les pays membres de l'organisation continentale doivent, au cours du présent sommet, débiter les négociations sur un accord de libre-échange continental qui regrouperait tous les pays d'Afrique et aurait pour objectif d'augmenter le commerce à l'échelle régionale entre les cinquante-quatre pays africains.

Fatima Haram Acyl s'exprimait à l'occasion du 25^e sommet de l'UA qui a lieu actuellement à Johannesburg et prendra fin le 15 juin par la conférence des chefs d'État et de gouvernement. « Les progrès sont en cours après le lancement de l'Accord de libre-échange tripartite (TFTA) », qui se déroule en Égypte et regroupe vingt-six pays d'Afrique dont les quinze pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), a précisé la commissaire.

L'accord de libre-échange continental est l'une des questions

qui doivent être discutées par les délégations participant à ce sommet. Il s'agira d'en faire un élément-clé de la stratégie de l'UA pour augmenter le commerce à l'intérieur de la région d'au moins 50% au cours des dix années à venir. D'après Fatima Haram Acyl, il est envisagé que si un accord infrarégional peut être adopté lors de ce sommet, il devra conduire à l'adoption d'un accord panafricain d'ici à 2017. La commissaire de l'UA au commerce et à l'industrie a estimé que l'idée de création d'un accord infrarégional ou panafricain est encore mal perçue par

beaucoup de pays qui ne croient pas surtout à l'aboutissement d'un accord commercial d'intérêt continental. « Plusieurs pays étaient sceptiques sur la faisabilité de tels accords », a-t-elle déclaré.

Des experts relèvent qu'au niveau des entreprises, un exportateur africain exportant ses produits vers un autre pays du continent est confronté à des charges de 12,4% environ, contre 8,4% si cette même entreprise exportait hors d'Afrique. Le 10 juin, le président zimbabwéen et actuel président de l'UA, Robert Mugabe, a lan-

cé en Égypte le traité de libre-échange entre vingt-six pays d'Afrique orientale, donnant ainsi naissance à un marché de 625 millions de personnes avec un produit intérieur brut combiné de plus de 1000 milliards de dollars.

Rappelons que le thème du 25^e sommet de l'organisation panafricaine est le même que celui de l'année dernière : « Année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063 ». À la faveur de ces assises, l'économie africaine, les infrastructures, la lutte contre la pauvreté, l'emploi et la gouvernance figurent parmi les sujets qui seront abordés durant cette rencontre. Y compris les différentes crises auxquelles fait

face le continent, notamment concernant le Soudan du Sud, le Burundi, le Mali et la Libye.

Lors du 24^e sommet tenu en janvier à Addis-Abeba, en Éthiopie, et dans le but de préparer la mise en œuvre de l'agenda 2063, la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, avait invité les membres de l'organisation à porter attention aux risques internes comme externes comprenant, entre autres, les questions de paix et de sécurité. Le risque de ralentissement dans l'intégration, le développement des infrastructures et dans la diversification des économies était tout aussi évoqué à la même occasion par la présidente de la commission de l'organisation continentale.

Nestor N'Gampoula

DROITS DE L'HOMME

Le CNUDHD-AC et le gouvernement pour la création d'un organe efficace de suivi

Dans le cadre de la poursuite de ses missions inscrites dans son agenda 2014-2017, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), en partenariat avec le gouvernement congolais, organise depuis le 10 juin, un séminaire portant sur la création et le renforcement des capacités des organes nationaux participatifs et permanents pour la rédaction des rapports, la réponse aux communications et plaintes individuelles ainsi que le suivi intégré des recommandations des mécanismes internationaux des droits de l'homme.

Ces journées d'échanges ont été clôturées ce jeudi 11 juin ont réuni divers acteurs, notamment les représentants du gouvernement congolais, les partenaires techniques et financiers, les agences des Nations Unies et les organisations de la société civile, impliquées dans le monitoring des droits de l'homme au Congo.

L'objectif principal de cette rencontre est d'apporter une assistance technique aux participants afin de dresser un état des lieux sur les forces et faiblesses des dispositifs

existants sur la question des droits de l'homme, de formuler des recommandations pour le bon fonctionnement de la structure de protection des droits de l'homme qui sera mis en place. Cette structure bénéficiera du soutien et de la collaboration des agences des Nations Unies pour une mise en œuvre effective des conventions relatives aux droits de l'homme. Car, seule sa mise en œuvre peut contribuer, selon les initiateurs à la création des conditions réelles pour la jouissance de tous les droits inhérents à la personne humaine.

En effet, pour les organisateurs, ces rencontres qui se tiennent dans plusieurs pays africains sont une conséquence positive de la politique initiée par les Nations Unies, notamment celle de mettre en place des mécanismes internationaux afin d'assurer une protection efficace des droits de l'homme dans divers pays du monde. Car, ceux-ci ont le devoir de vérifier la traduction dans la pratique des dispositions des textes des droits de l'homme. Il s'agit, notamment des organes de traités veillant à l'application des principales conventions internationales

des droits de l'homme.

« c'est pourquoi, nous suivons avec une attention particulière les échanges qui auront lieu pendant ces deux jours. A cet effet, nous souhaitons que vous suiviez dans un esprit constructif, les différents acteurs ici présents et qui réfléchissent pour l'établissement de cet organe qui veillera à une meilleure collaboration du Congo avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme », a déclaré le représentant régional du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme.

Notons que la rencontre de Brazzaville devra aboutir à la mise en place des organes nationaux participatifs et permanents de coordination qui auront la responsabilité de rédiger les rapports à soumettre aux mécanismes internationaux des droits de l'homme et de faire le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations. Ces organes sont composés des départements techniques, des membres de CNDHL et ceux des organisations de la société civile.

Rock Ngassakys

FRANCE/NIGER

François Hollande et Mahamadou Issoufou sur la même longueur d'onde dans la lutte contre le terrorisme

Le chef de l'État François Hollande a reçu, le 2 juin, son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou. Les deux chefs d'État ont échangé sur la sécurité régionale et sur les relations bilatérales.

François Hollande et Mahamadou Issoufou ont noté des progrès des États de la région, pour lutter contre le groupe islamiste Boko Haram et Aqmi. Ils ont appelé à la poursuite de la coopération régionale, et les rebelles touaregs du nord du Mali à signer l'accord d'Alger, pour stabiliser la région et isoler les jihadistes. Le chef de l'État français a marqué la disponibilité de son pays à poursuivre son appui logistique et de renseignement aux pays voisins du Lac Tchad.

Ils ont « appelé les différents groupes armés qui ne l'ont pas encore fait, à signer sans délai, l'accord d'Alger », dont la mise en œuvre « devra permettre des progrès substantiels en matière de développement, de sécurité et de décentralisation ». Pour le président nigérien, « il est important que des pressions puissent être menées sur ces acteurs pour qu'ils signent cet accord de paix afin de pouvoir isoler les terroristes ».

Ils ont marqué une préocupa-

tion aux attaques qui visent la Minusma. Puis, ils ont abordé la question des trafics dans le Sahel.

Mahamadou Issoufou a rappelé sa disponibilité à « travailler avec l'Union européenne sur la question des trafics d'êtres humains » au Niger, un autoroute des filières de l'immigration vers l'Europe et une route des trafics de drogue. Ce pays d'Afrique de l'ouest accueille des soldats français et américains sur son sol, pour contrôler et contenir la progression des groupes terroristes en provenance de Libye.

Après son investiture, le nouveau président nigérien, Muhammadu Buhari a effectué sa première visite à l'étranger, le 4 juin au Niger, puis au Tchad deux des quatre pays qui sont confrontés au groupe nigérien Boko Haram. Pour le président du Niger, « c'est un signal fort qui montre l'importance qu'il attache [le nouveau président du Nigeria] aux relations avec le Niger. Avec la nouvelle administration au Nigeria, nous allons pouvoir rendre opérationnelle la force multinationale avec l'ensemble des pays du lac Tchad ».

Noël Ndong



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Éléctricité
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Voiture	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence RDC : Avenue de la République - Kinshasa - Tél : +243 20 20 12 88 / 12 89 / 12 90 / 12 91
 Agence PDR : 128, Avenue de la Liberté - Kinshasa - Tél : +243 20 281 4643 / 281 4238
 Email : ardc@arcd.com - www.arcd.com

FOOTBALL

Trois journées et trois villes pour le jubilé de François Makita

Les Camerounais, Roger Milla et François Omam Biyick compteront parmi les invités de marque du jubilé de fin de carrière de l'ancien international congolais.

« Pour ce qui est des invités, j'ai mon grand, mon frère Roger Milla qui a donné déjà son accord. Il sera avec nous sauf changement de dernière minute. Omam Biyick aussi a donné son accord parce qu'on était souvent

ensemble à Châteauroux », a annoncé François Makita connu sous le nom de Makita football que nous avons rencontré au stade annexe du stade Alphonse-Massamba-Débat. L'international et professionnel congolais entend faire ses adieux au public sportif congolais le 19 juillet. L'ancien sociétaire du Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a expliqué que la cérémonie se déroulera en trois phases avec trois dates déjà connues. Le 19 juillet au stade annexe du stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, le grand stade étant fermé pour les travaux. Pointe-Noire prendra le relais le 26 juillet avant la clôture des festivités prévue le 28 juillet à Dolisie pour rendre hommage au stade Pont, l'actuel Denis-Sassou-N'Gusso. « Cela va être une bonne fête. C'est surtout pour les anciens qui y sont conviés. On a calé les dates avec le directeur du stade en tenant compte des matches du championnat », a-t-il commenté.

Makita football, quart-finaliste de la

Coupe d'Afrique des nations Sénégal 1992 avec les Diables rouges, associera à son jubilé des joueurs qui ont fait la pluie et le beau temps du football national notamment Mba-ma Nkounkou, Bahamboula Jonas « Tostao », Pepin Bakékolo « Kwakara », Martin Nkouka dit Matins et Jean Jacques Ndomba « le géomètre ».

« Ndomba bien qu'étant malade

va quand même porter le maillot. Ce sera une sélection de tous les anciens de l'Etoile, Diables noirs et Cara. Cela favorise la cohésion sociale vis-à-vis des jeunes qui ne nous ont pas connus. »

Après son jubilé, Makita football veut se mettre au service du football national. « Raccrocher définitivement c'est un peu difficile de le dire. On y est toujours et on sera toujours dans ce milieu qu'on a tant aimé et qu'on aime bien. On est passionné sur ce qu'on fait. »

Formé par Kaya vautour, Makita football a connu sa plus longue carrière au niveau national dans Cara avant d'embrasser une carrière professionnelle en France. Il a respectivement porté le maillot Montélimar, Saint-Etienne, le club au sein duquel il a connu Roger Milla. Ensemble, ils ont contribué à la montée de Saint-Etienne en première division. Nîmes Louhans-C, Antenis, Châteauroux sont les clubs dans lesquels il a aussi évolué.

James Golden Eloué



François Makita

CAN 2017

Le Cap Vert sans Platini et Mendes face à Sao Tomé

Pour affronter Sao Tome et Principe, les Requins bleus du Cap Vert seront privés du Lillois Ryan Mendes (entorse du ligament interne du ligament gauche) et sans Platini. En revanche, le Rémois Odair Fortes sera bien présent, comme Heldon, Brito et Jeffrey. Rui Aguas, le sélectionneur national, a offert au jeune Rudy Monteiro sa première sélection

Gardiens: Ken (Nacional da Madeira/Portugal), William (Derby de São Vicente), Vozinha (Sambizanga/Angola)

Défenseurs: Carlitos (AEL FC Limassol /Chypre), Stopira (Videoton /Hongrie), Jeffrey (DFC Dordrecht/Pays-Bas), Kay (Univ. Craiova/Roumanie), Steven Fortes (Le Havre/France/2e division); Vally (Clube Progresso de Lunda Sul/Angola), Nivaldo (Dinamo Minsk/Bielorussie)

Milieux: Calú (Mindelense de São Vicente), Babanco (Estoril/Portugal), Nuno Rocha (Univ. Craiova/Roumanie), Sérgio Semedo (Gil Vicente/Portugal), Tom (Oriental) **Attaquants:** Jorge Djaniny (Santos Laguna/Mexique), Odair Fortes (Stade de Reims/France), Brito (Boavista/Portugal), Rudy Monteiro (Spartak de Alto de Aguadinha), Garry Mendes (Elche/Espagne), Júlio Tavares (Dijon/France/2e division), Heldon (Córdoba/Espagne)

Le Kenya avec Wanyama et une équipe bien rodée pour affronter le Congo

On connaît désormais les noms des Harambee Stars qui viendront à Owando pour défier les Diables rouges, dimanche, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017. La liste de Bobby Williamson compte deux absences de taille : l'ancien Auxerrois Dennis Oliech, qui a disparu des écrans depuis son départ d'Ajaccio à Dubaï, en février dernier. Et le milieu défensif Macdonald Mariga, qui n'a joué que 9 matchs avec Parme cette saison

En revanche, Victor Wanyama, capitaine de l'équipe et auteur d'une saison pleine à Southampton (3 buts et 2 passes décisives en 32 matchs de Premier League) sera bien présent. Autour de lui, le technicien écossais s'appuiera, sans surprise, sur une ossature de joueurs locaux principalement issus des deux grands clubs kenyans que sont l'AFC Leopards et Gor Mahia. C'est donc un adversaire aux automatismes bien rodés qu'affronteront les Diables rouges dimanche.

Les 20 Harambee Stars

Gardiens : Ian Aubrey Otieno (Posta Rangers), Boniface Oluoch (Gor Mahia)

Défenseurs : David Ochieng (Al-Taawon/Arabie Saoudite), David Owino Odhiambo (Zesco United/Zambie), Edwin Wafula (AFC Leopards), Abud Omar (Tusker FC), Humphrey Mieno Ochieng (AFC Leopards), Stephen Mukongolo Wakanya (Chemelil)

Milieu : Victor Mugube Wanyama (Southampton/Angleterre), Paul Were Ooko (AmaZulu FC), Collins Ougo Okoth (Gor Mahia), Jackson Sale Lusuli (AFC Leopards), Kevin Kimani (Tusker FC)

Attaquants : Francis Kahata Nyambura (KF Tirana/Albanie), Allan Wetende Wanga (AFC Leopards), Ayub Timbe Masika (Lierse/Belgique), Ogada Michael Olunga (Thika United), Noah Wafula (AFC Leopards), Jesse Were (Tusker FC), Anthony Akumu (Gor Mahia)

Camille Delourme

SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji Talangai 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin entrée: consommation 1500 FCfa. Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

BOURSES D'ETUDE

Denis Christel SASSOU NGUESSO

Destinées aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés

Etudiants
Bac+2
Bac+3

Bacheliers
2015

Je suis étudiant

Je suis bachelière

Retrait et dépôt
des dossiers de candidature avant le **31 juillet 2015**

Pour plus d'informations, nous contacter
4ème étage, Immeuble Yoka Bernard, Rond-point de la coupole
Téléphone: +242 222 81 20 20
E-mail: info@perspectivesavenir.org
www.facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

www.perspectivesavenir.org

INTERVIEW

Philtzérald Mbaka : « J'aime récupérer le ballon et faire la relance juste pour accélérer le jeu »

Révéle avec la sélection olympique, Philtzérald Mbaka retrouvait les Diables rouges A dimanche dernier. À Roissy, il est revenu sur le Ghana, sur sa saison à Getafe et se présente aux lecteurs congolais

Les Dépêches de Brazzaville : Philtzérald, après avoir participé à la double confrontation face au Ghana, avec la sélection olympique, te voilà à Roissy, prêt à rejoindre la sélection A. Une belle promotion...

Philtzérald Mbaka : Oui, ce sont des bons débuts. C'était ma première sélection et je crois que ça s'est bien passé. Je me suis senti bien intégré par le groupe. Et me revoilà avec les A. Je suis vraiment très content et je vais faire le maximum pour prouver au sélectionneur qu'il a eu raison de me faire confiance.

LDB : Comment s'est passé, a titre personnel, ce stage de préparation et la double confrontation face au Ghana ?

P.M : J'ai vraiment été bien accueilli dans le groupe, qui est de bonne qualité. Ça m'a aidé à trouver mes marques et à me lâcher sur le terrain. Et comme nous nous sommes qualifiés, je crois qu'on peut dire que le bilan est positif.

LDB : Connais-tu des joueurs de l'équipe A ?

P.M : Je connais Prince Oniangé, Delvin Ndinga et Christoffer Mafoumbi. Sinon, je connais les autres de nom, bien entendu pour les avoir suivis pendant la CAN.

LDB : Ton accession fulgurante des U23 à l'équipe A, tu ne l'as pas connue club, puisque tu est resté cantonné à l'équipe réserve (ndlr : 25 matchs cette saison). Comment l'expliques-tu ?

P.M : On va dire que c'était une année d'adaptation, avec la barrière de la langue. Cet été, je dois débiter avec l'équipe pro et je vais me battre pour trouver ma place.

LDB : Avant Getafe, il y a ce passage à Santander et une saison blanche. Que s'est-il passé ?

P.M : J'ai eu beaucoup de pépins physiques et je n'ai pas eu l'occasion de convaincre le staff technique. Ensuite, Getafe m'a proposé de venir et j'ai préféré recommencer sur des bases nouvelles.

LDB : Pour les supporters qui n'ont pas pu voir les deux matchs face au Ghana, peux-

tu te présenter, en tant que joueur ?

P.M : J'ai été formé comme numéro 10 au PSG, mais maintenant je me sens plus à l'aise en numéro 8. J'aime récupérer le ballon et faire la relance juste pour accélérer le jeu. Du pied gauche, bien sûr.

LDB : Avant toi, Neeskens Kebano, d'un an ton aîné, a été contraint de partir s'épanouir loin du PSG, votre club formateur. Quand tu regardes son parcours, c'est un exemple à suivre ?

P.M : Ça n'a jamais été facile de percer au PSG et encore moins depuis l'arrivée des Qataris. Même s'il avait joué avec l'équipe première, Neeskens n'a pas eu l'opportunité et il a su aller la saisir ailleurs. Aujourd'hui, il s'éclate à Charleroi et son nom est cité dans des grands clubs. C'est un bon parcours. En sélection aussi, je vois qu'il prend du plaisir et je suis persuadé que j'en aurai aussi.

LDB : Pour toi, qui a joué en équipe de France U17, la sélection congolaise a-t-elle toujours été une évidence ?



Philtzérald Mbaka s'est confié aux Dépêches de Brazzaville avant d'embarquer pour le Congo avec les Diables rouges (crédits photo adiac)

P.M : Au début, je n'y pensais pas trop. Puis mes proches m'ont dit que ça serait bien de jouer pour le Congo. Je me suis renseigné et j'ai suivi avec joie les résultats de l'équipe depuis quelques temps. Alors quand la convocation est arrivée, je n'ai pas hésité.

LDB : Sur certains sites dédiés au football, il est écrit que tu es originaire des deux Congo...

P.M : Non, je suis 100% Congolais. Ma famille est à Pointe-Noire.

LDB : Connaisais-tu le Congo avant ta sélection face au Ghana ?

P.M : Oui, je suis venu il y a trois ans, voir ma famille, du côté de ma mère. J'étais venu voir ma Grand-Mère et j'avais beaucoup apprécié ce voyage. Si on a un quartier libre, j'irais voir la famille. Mais bon, ce n'est pas le but du voyage : on a un match à gagner.

Propos recueillis par Camille Delourme

CAN 2017

Des Etalons dans le doute avant de recevoir les Comores

Les Etalons du Burkina Faso de Gernot Rohr recevront les Comores, à Ouagadougou, pour le compte de la première journée des éliminatoires de la CAN 2017. Aux cadres habituels (Koné, Taoré, Bancé ou Pitroipa) s'ajoutent deux nouveaux venus : Pierre Daïla, défenseur du Stade Malien, et Faïçal Ouédraogo, 19 ans, milieu offensif de la réserve de Brest. Rappelons que les Etalons se sont préparés en France où ils ont disputé deux matchs de préparation, pour deux défaites, face à la Corse (0-1) puis le Cameroun (2-3). Pas très rassurant.

Les 25 Etalons

Gardiens : Abdoulaye Soulima (Heart of Oak/Ghana), Daouda Diakité (Free States/Afrique du Sud), Moussa Germain Sanou (Beauvais/France/4^e division)
Défenseurs : Bakary Koné (Olympique Lyonnais/France), Mohamed Koffi (Petrojet/Egypte), Steeve Yago (Toulouse/France), Jean-Noël Lingani (Horoya FC/Guinée), Issoufou Dayo (V.Club/RDC), Pierre Daïla (Stade Malien/Mali), Narcisse Bambara (Universitatea Cluj/Roumanie), Bertrand Kaboré (Vitesse Arnhem/Pays-Bas), Moussa Yedan (Al Orouba/Arabie Saoudite)

Milieux : Charles Kaboré (Rubin Kazan/Russie), Djakaridja Koné (Evian TG/France), Florent Rouamba (CA Bastia/France/3^e division), Adama Guira (Sonderlyesk/Danemark), Abdoul Aziz Kaboré (Valenciennes/France/2^e division), Préjuce Nakoulma (Mersin Idmanyurdu/Turquie), Abdou



Avec deux défaites lors de leur stage de préparation, les Etalons n'ont pas fait le plein de confiance avant de recevoir les Comores (droits réservés)

Razack Traoré (Karabukspor/Turquie), Alain Traoré (AS Monaco/France)
Attaquants : Jonathan Zongo (Almeria/Espagne), Jonathan Pitroipa (Al Jazira/EAU), Aristide Bancé (Irtys Pavlodar/Kazakhstan), Fadil Sido (Metz/France), Faïçal

Ouédraogo (Brest/France/2^e division)

Les Comores presque au complet à Ouagadougou

Pour leur périlleux déplacement à Ouagadougou, les Coelacanthés des Comores seront presque au complet. En effet, Amir Abdou ne

déplore qu'une absence majeure: Ben El Fardou, l'attaquant de Veria, en Grèce

En stage de préparation à Marseille du 4 au 9 juin, les cadres étaient bien présents à l'image de Kassim Abdallah et des frères Mchangama. Deux nouveaux

éléments font leurs premiers pas : Nasser Chamed (21 ans, 24 matchs, 3 buts et 2 passes décisives en Ligue 2) et Adil Assana (22 ans).

Gardiens : Salim Ben Boina (Marseille Consolat/France/3^e division), Mroivili Mahmoud (Volcan Club), Clément Daoudou (US Granville/France/5^e division)

Défenseurs : Chaker Alhadur (Nantes/France), Kasimm Abdallah (Evian TG/France), Salim Mraboini (Marseille Consolat/France/3^e division), Ibrahim Rachedi (Uzès/France/6^e division), Kassim Ahamada (Ivry/France/4^e division), Ibrahim Madihali (ES Pennoise/France/5^e division)

Milieux de terrain : Y. Mchangama (Marseille Consolat/France/3^e division), Akrane Mohamed (Belfort/France/4^e division), Mohamed Youssef (Ergotelis/Grèce), Adil Assana (Monaco B/France/4^e division), Nadjim Abdou (Millwall/Angleterre/2^e division), Fouad Bachirou (Morton FC/Ecosse/3^e division)

Attaquants : Ahmed Mogni (Paris FC/France/3^e division), Ali M'madi (GFC Ajaccio/France/2^e division), M. Nchangama (Marseille Consolat/France/3^e division), Nasser Chamed (Châteauroux/France/2^e division)

MATCHS AMICAUX

Les Léopards partagent les points avec le Cameroun

RDC-Cameroun : 1-1 (1-1)
 Buts : Jordan Botaka (11^e) pour la RDC, Henri Bedimo (39^e) pour le Cameroun

Composition de la RDC: Mandanda- Zakuani, Kimwaki, Mbemba, Nsakala- Kama-vuaka (Mavinga, 81^e), Nzuzi (Oualembo, 72^e), Nkololo (Mulumbu, 67^e)-Botaka (Lukoki, 62^e), Bakambu (Tshibumbu, 81^e), Bolasie

Ghana-Togo : 1-0 (1-0)
 But : Bernard Mensah (37^e) pour le Ghana

Ouganda-Gambie : 1-1 (0-0)
 Buts : Robert Ssentongo pour l'Ouganda, Omar Jagne pour la Gambie

Égypte-Malawi : 2-1 (1-0)
 Buts : Ahmed Hassan Mekki (19^e) et Mohamed El-Gabbas (47^e) pour l'Égypte, Atusaye Nyondo (68^e) pour le Malawi

C.D.

C.D.



Eliminatoires Football Gabon 2017

**En route pour
GABON 2017...**

Congo vs Kenya

Tous avec les Diables Rouges pour
la victoire, ce 13 juin à 15h au stade
Marien Ngouabi d'Owando.

Cherem Djiboy



airtel, sponsor officiel des Diables Rouges



INTERVIEW

Nicolas Katako : « Pour son succès, le dialogue devrait obtenir l'accompagnement des partenaires au développement »

Juriste de son état, ancien magistrat ayant troqué sa toge contre la technostructure politique, de l'époque de Mobutu à celle de M'zée Kabila, avant de redevenir partenaire de la justice par le biais du barreau, Me Nicolas Katako est un observateur avisé de la scène politique congolaise. À travers cet entretien, il aborde la question de l'opportunité d'un nouveau dialogue entre Congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : La RDC traverse une phase importante de son histoire où elle doit faire un choix entre le respect du calendrier électoral global publié par la Céni et l'organisation d'un nouveau dialogue entre les acteurs sociopolitiques. Quelle est, à votre avis, la meilleure option ?

Nicolas Katako : Effectivement, notre pays se trouve actuellement dans une phase cruciale de son douloureux processus évolutif. L'histoire politique du Congo-Zaïre est tellement complexe que sous l'empire de la Constitution fictive du 18 février 2006, le seul respect du calendrier électoral global publié par la Céni, à la demande des partenaires au développement, n'offre aucune voie de sortie. Le dialogue national s'avère incontournable si l'on veut réellement briser le cercle vicieux dans lequel notre pays se trouve enfermé.

LDB : Que représente ce dialogue pour votre formation politique et qu'est-ce qui pourrait le justifier à plus ou moins vingt mois de la présidentielle ?

NK : Au Congo-Zaïre, il me semble incorrect de parler de formations ou partis politiques. Parlons plutôt de boutiques et de sectes regroupant autour des « riches » propriétaires

et des gourous particularistes (qui les gèrent conformément à leurs propres règlements d'entreprise et à leurs propres évangiles) des individus ne partageant comme idéal commun que de viles préoccupations mercantilistes égoïstes. Pour ce genre de partis politiques sui generis, le seul intérêt du dialogue national ne peut être que le partage du gâteau national et le « per diem ». Sans plus, il n'y a pas d'honneur ni fierté à s'en prévaloir. Par ailleurs, à quoi faites-vous allusion quand vous parlez de vingt mois de la présidentielle ? Au respect des délais d'une Constitution fictive, de ce vrai faux en écriture du 18 février 2006 qui n'a aucun effet juridique valable ? Les questions de fond concernant notre pays sont tellement profondes que la seule alternance au pouvoir, selon des délais constitutionnels, et dans une démocratie de façade, n'est que distraction. Le dialogue national en perspective devrait constituer le grand moment d'en parler.

LDB : Les Concertations nationales ont notamment eu comme conséquence un réaménagement technique de l'équipe gouvernementale. Ont-elles pour autant résorbé les problèmes d'autrefois ? Le dialogue annoncé n'exprime-t-il pas un sentiment d'inachevé des dites concertations nationales ?

NK : C'est l'évidence même, au regard de ce que je viens de dire. En effet, les dernières Concertations nationales ont été convoquées par le chef de l'État dans le but principal de rechercher la cohésion nationale, c'est-à-dire la communion de cœurs et d'esprits des Congolais, la réconciliation nationale à tous les niveaux de la communauté nationale brisée par une longue administration coloniale séparatiste (diviser pour régner) et un long chaos postcolo-



nial. Cela pour, à l'unisson, remettre sur orbite leur pays à la dérive aussitôt solennellement proclamée son indépendance, « en accord et en amitié avec la Belgique ». L'ultime finalité de ces concertations étant de restaurer l'État de droit, souverain, républicain et démocratique enterré avec son acte fondateur en septembre 1960. Malheureusement, avec une classe politique déglinguée et égoïste à souhait, ces Concertations nationales ont accouché d'une souris, ne s'étant, comme toujours, limitées qu'au partage du gâteau national. Souvenez-vous du tollé qu'avait suscité au sein des délégués à ces Concertations la drastique révision à la baisse, par le technocrate Matata Ponyo, du volet « per diem » !

LDB : Au regard de l'engouement autour du dialogue et des critiques formulées vis-à-vis du calendrier électoral publié par la Céni le 12 février 2015, pensez-vous que les acteurs politiques congolais sont prêts à affronter les élections provinciales dès octobre prochain ?

NK : Sous l'empire de la Constitution anticonstitutionnelle du 18 février 2006, génitrice naturelle avérée des « glissements », car aveuglement mimée et venue de l'Occident, en

étant, de ce fait, en déphasage avec les réalités congolaises spécifiques du moment, aucun acteur politique congolais sérieux ne peut se sentir à l'aise pour affronter les élections à l'état actuel des choses. Et pourquoi les provinciales avant les locales dans un État se voulant décentralisé ? Depuis 2006, les élections locales, prescription impérative de la « Constitution » du 18 février 2006, car vitales pour un système décentralisé, sont toujours renvoyées aux calendes grecques. À quand le strict respect de la Constitution pour ce qui les concerne ? Pourquoi, à la différence de l'institution « Président de la République », le Sénat, les Assemblées provinciales et les gouvernements provinciaux peuvent-ils « glisser » sans susciter le moindre émoi à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ? Cette légalité à géométrie variable n'est-elle pas le sommet de l'iceberg, l'arbre qui cache la forêt ? De quel État de droit veut-on alors parler ?

LDB : Quelle est la solution idéale pour résoudre définitivement le problème congolais caractérisé par des dialogues et des concertations tous les cinq ans ?

NK : La répétition des dialogues depuis 1960 est révélatrice d'un malaise profond. Tous les dialogues et concertations organisés par les Congolais n'ont toujours été que superficiels et n'ont jamais mis le doigt dans la plaie. À court terme, le dialogue national paraît, aujourd'hui, la voie idoine. Mais un dialogue national différent de tous les précédents. Cette fois-ci, les Congolais doivent se parler en responsables, en frères et compagnons d'infortune embarqués dans un même bateau en naufrage depuis belle lurette.

Mais, pour son succès, je pense humblement que le dialogue entre Congolais en perspective devrait

obtenir le bienveillant accompagnement des partenaires au développement. Ce qui, au préalable, suppose un dialogue franc et sincère entre ces derniers (qui sont aussi les gendarmes du monde) et les dirigeants congolais. Brandir les biceps, d'un côté, et s'offrir en martyr, de l'autre, s'avèrent absolument contre-productif dans l'actuel village planétaire néolibéral, avec ses lancinantes exigences (état de droit, démocratie, bonne gouvernance, droits de l'homme, sain business ...) que les uns et les autres semblent avoir de la peine à respecter, se rejetant réciproquement la pierre.

De 1482 à ce jour, beaucoup de choses ont évolué. La priorité de l'actuel millénaire du monde globalisé a pour nom « réduction de la pauvreté ». Le Congo-Zaïre est une partie non négligeable de la solution ; les partenaires au développement également. Il est temps de faire la paix entre eux, de dialoguer en toute humilité et d'accorder les violons, dès lors que, de mon point de vue, aucun des deux camps n'est à l'abri des critiques sur le chaos congolais, manifestement né de leurs incompréhensions. De leur consensus (réalisable), dépendra le succès du futur dialogue national entre Congolais.

À moyen et long termes, l'actuelle élite dirigeante congolaise, qui a suffisamment affiché ses limites et se trouve, heureusement, à l'âge de ménopause après avoir engendré des monstres, est appelée à passer rapidement le flambeau à une équipe novatrice conduite par des citoyens profondément pétris de l'intérêt général et suffisamment édifiés sur l'histoire politique chaotique de leur pays perpétuellement dans l'œil du cyclone des intérêts géostratégiques.

Propos recueillis par Jeannot Kayuba

URBANISATION ET CROISSANCE

Quatorze millions de nouveaux citoyens d'ici à 2025 en RDC

Cette marrée humaine vidant progressivement les zones rurales pour les villes en quête de mieux-être place le pays dans l'obligation historique de mettre en œuvre une politique nationale cohérente de développement urbain. Et l'urgence s'impose de renforcer les capacités de gouvernance urbaine des villes et provinces du pays.

La rédaction a cherché à obtenir un éclairage sur les efforts en cours pour aider le pays à améliorer sa gouvernance urbaine pour faire face à l'explosion démographique. Justement, la Banque mondiale (BM) a approuvé et mis en vigueur depuis septembre 2013 le Projet de développement urbain (PDU) qui vise globalement à inciter les villes et provinces congolaises à l'action et à la performance en matière de gestion urbaine. À cet effet, nous avons approché le Praticien Manager sur l'urbanisation et la croissance de la BM, Sameh Naguib Wabha, pour aborder le défi lié à la mise en œuvre d'un plan d'urbanisation

de la RDC. En arrivant à Kinshasa, Sameh Naguib Wabha s'est donné trois objectifs. D'abord, il a échangé avec les autorités congolaises sur les appuis potentiels de son institution au secteur urbain. Ensuite, sa visite visait à appuyer la mise en œuvre du PDU financé à hauteur de 100 millions de dollars américains au bénéfice de six villes du pays, en l'occurrence Kindu (Maniema), Matadi (Bas-Congo), Mbandaka (Équateur), Bukavu (Sud-Kivu), Kikwit (Bandundu) et Kalemie (Katanga). Enfin, il était question de faire une revue approfondie des résultats du PDU et des mesures correctives.

Selon Sameh Naguib Wabha, un rapide état des lieux du pays indique que les effectifs des villes doublent chaque 15 ans au point de désarçonner les gouvernements locaux qui n'arrivent pas à développer les services publics appropriés. Il est important de mettre en œuvre des systèmes de gestion capables de les aider à faire face à l'un des taux de croissance démographique les plus élevés de la région. En effet, il frôle les 4% par an. En clair, il est indispensable de renverser le lourd

héritage marqué par le sous-investissement dans le secteur urbain et le manque de planification. Sameh Naguib Wabha s'est félicité des différentes initiatives visant à apporter des solutions sur le long terme. Il s'agit, par exemple, du projet « Zone économique spéciale » qui contribue, selon lui, à créer les effets d'agglomération. « Ce sont des programmes qui améliorent la connectivité de la ville ».

Le PDU a pour principal objectif d'améliorer l'accès aux services de base et de renforcer la gestion urbaine et municipale dans les six villes ciblées. Il est important, pour sauver ces villes et provinces, d'accélérer le processus de décentralisation afin de permettre à ces entités de mobiliser davantage de recettes localement. Comme l'a expliqué le maire de Mbandaka, Annie Bomboko, qui a fait le déplacement de Kinshasa pour une réunion de travail avec la BM, sa ville compte près de 183 projets prioritaires qui attendent des financements. Grâce au PDU, il a été possible de réhabiliter une grande artère de 5 km. Et ce projet en cours jusqu'en 2019



Annie Bomboko, maire de Mbandaka, capitale de l'Équateur

pourra aider à la mise en œuvre de tant d'autres priorités de la ville. Pour elle, le grand défi des villes est de se structurer. Elle et les autres maires invités à cette réunion accordent un intérêt particulier à cette structuration pour tirer plus de recettes. En retour, a-t-elle insisté, il est indispensable que les autorités

locales fassent participer leurs administrés dans la gestion des villes. Et Mbandaka expérimente déjà cette politique participative. Quant à la BM, elle prépare une étude sur l'urbanisation qui permettra d'aider à la bonne mise en œuvre du PDU. Les discussions tournent encore autour des termes de référence. Ce genre d'étude permet de créer des emplois, d'attirer des investisseurs et d'améliorer la politique d'aménagement du territoire. Mal gérée, cette dernière peut constituer un obstacle majeur au développement urbain. L'étude s'étendra durant une année et vise à dresser un état des lieux. Elle pourra tirer profit d'une base de données disponible. Même si le manque de recensement peut constituer un obstacle, les informations seront tirées des images satellites et du terrain.

Laurent Essolomwa

DIALOGUE NATIONAL

Plaidoyer pour un calendrier électoral consensuel

La majorité présidentielle prévient qu'elle défendra mordicus le chronogramme électoral publié par la Céni alors que l'opposition lui trouve une alternative.

Les consultations préparatoires au dialogue national initiées par le président de la République sont en passe d'atteindre leur épilogue. Au stade actuel, il y a lieu de reconnaître que la moisson n'a pas été abondante du fait des réticences observées surtout dans les rangs de l'opposition. Le front du refus constitué des principaux partis de l'opposition continue d'évoluer en dehors du processus s'en tenant à son exigence de débattre du calendrier électoral avec la Céni et non avec Joseph Kabila. Ce dernier ne pouvait, dans ces conditions, que se rabattre sur quelques petits partis de l'opposition plutôt coopératifs venus se greffer aux alliés de la majorité. Tout est mis à contribution pour convaincre, à quelques heures de la fin des dites consultations, les partis réfractaires à cette dynamique présentée comme une « dernière chance » pour le pays à même de le tirer du gouffre. Malgré

la pression exercée sur eux, l'UNC, l'UDPS et le MLC maintiennent leur position, relativisant ainsi les chances du succès du dialogue et du consensus politique censé en résulter.

Rien n'est donc acquis d'avance lorsqu'on considère le discours tenu par les différentes délégations reçues jusque-là par le chef de l'État. Si l'option du dialogue est soutenue de manière générale, la pierre d'achoppement réside cependant au niveau du calendrier électoral et du processus électoral tel que conduit à ce jour par la Céni. Les consultations présidentielles ont, en effet, relevé des profondes dissensions sur ces deux questions auxquelles il faudrait ajouter le caractère flou du dialogue dont l'objectif passe encore pour un sujet à plusieurs inconnus.

Cependant, le calendrier électoral global publié par la Céni divise actuellement la classe politique. Constante dans sa prise de position, l'opposition continue de dénoncer son caractère très serré pour une Centrale électorale appelée à organiser sept scrutins en moins de deux ans, sans fichier électoral fiable, sans moyens financiers suffisant et dans un flou

institutionnel causé par un inopportun redécoupage des provinces. D'où la proposition de l'opposition consistant à élarger dans ce calendrier les scrutins jugés superflus et alourdissant inutilement le processus tels que les locales à postposer pour ne se concentrer uniquement sur la présidentielle et les législatives de novembre 2016, quitte à repêcher dans ce schéma réducteur les élections provinciales. Ces recommandations contenues dans le mémo déposé à la Céni par les responsables des partis politiques de l'opposition tardent encore à être examinées par la Céni dont les tergiversations sont sujettes aux spéculations.

Sous discordants

L'opposition tient donc à avoir des garanties de la Céni à ce sujet. Elle dénonce, par ailleurs, un processus électoral biaisé sur fond d'un fichier électoral peu crédible nécessitant la refonte des données à travers une nouvelle opération d'enrôlement des électeurs. Les exigences de l'opposition extrémiste incarnée par le quarté MLC-UDPS-UNC-Ecidé sont telles que ce front du refus risque, à l'allure où vont les choses, de ne pas être partie prenante au



Joseph Kabila s'entretenant avec la délégation du RCD

dialogue. Or, justement, le calendrier consensuel qu'ils réclament à cor et à cri risque de se négocier sans eux, de la même manière que l'agenda du dialogue censé être le fruit d'un large consensus de toutes les forces politiques et sociales de la RDC.

Du côté des partis politiques de la majorité présidentielle, l'adhésion autour du calendrier de la Céni est quasi totale. Reçus dernièrement par le chef de l'État, les membres du bureau politique de la majorité présidentielle conduit par leur secrétaire exécutif, Aubin Minaku, ont réaffirmé leur soutien au calendrier de la Céni tout en plaidant pour son application sans faille.

La majorité estime, en effet, que la volonté politique aidant, la mobilisation des acteurs-clés devant intervenir dans le financement des élections suivant le calendrier global se fera sans anicroche. Foi de du secrétaire exécutif, Aubin Minaku ! Et ce dernier de déclarer : « Nous soutenons le calendrier électoral global rendu public par la Ceni, mais tout en restant raisonnables ». Bien avant la convocation du dialogue proprement dite, la guerre est lancée anticipativement entre la majorité présidentielle, la protectrice attitrée du chronogramme de la Céni et l'opposition qui tient à sa modification.

Alain Diasso

DIALOGUE NATIONAL

La Monusco offre ses « bons offices »

Le patron de l'institution onusienne, Martin Kobler, précise que la médiation qu'il pourrait apporter à la RDC entrerait dans le cadre fixé par la communauté internationale dans la résolution 2211 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les choses se précisent de plus en plus au sujet de la médiation du dialogue national qui s'annonce. Dans plusieurs milieux intéressés, des doutes ont été émis sur le profil de la personnalité devant conduire ce dialogue inter-congolais censé être neutre et sans couleur politique. L'Union pour la démocratie et le progrès social était l'un des premiers partis de l'opposition à avoir jeté son dévolu sur le chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco). Pour cette formation politique, la Monusco est mieux indiquée pour piloter ces assises nationales conformément à la résolution 2211 du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans la classe politique congolaise, la sollicitation de Martin Kobler se faisait de plus en plus pressante au point de conditionner l'intéressé qui a fini par acquiescer à la demande.

Lors de la dernière conférence de presse hebdomadaire de la Monusco tenue à Kinshasa, Martin Kobler a confirmé avoir proposé ses bons offices pour favoriser la tenue des élections apaisées dans le pays via un dialogue national bien mené. « Nous avons offert nos bons offices mais nous devons avoir le consentement des deux parties. Pour danser, il faut être à deux », a déclaré le patron de la Monusco qui circonscrit sa proposition de médiation dans le cadre la résolution 2211 du Conseil de sécurité de l'ONU et du respect strict de la Constitution congolaise. Cette résolution, pour rappel, autorise la Monusco à promouvoir un dialogue politique en RDC afin d'ouvrir la voie à la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles. L'offre de médiation au dialogue de Martin Kobler, quoique boudée par certains politiciens qui y voient une tentative de récupération politique de la part de la Monusco en rupture de confiance avec la population congolaise, intervient au moment où les consultations préparatoires battent de l'aile. L'UNC et le MLC, deux grands partis de l'opposition, refusent ce dialogue, y voyant une manœuvre pour repousser la date de la présidentielle au-delà de l'échéance prévue par la Constitution. Martin Kobler aura-t-il les coudées franches pour les convaincre à adhérer au processus ? Dieu seul sait. Son défi, dans l'éventualité où sa proposition était avalisée, sera de remettre la RDC sur la voie de la normalité en facilitant un dialogue susceptible d'atténuer les effets de la crise politique contractée depuis la présidentielle de 2011 marquée, selon l'opposition, par des fraudes massives.

A.D.

CONTREBANDE

136 kilos de pointes d'ivoire de la RDC saisies en France

La cargaison a été interceptée, le 27 mai, par les douaniers français à l'aéroport de Roissy à Paris.



Des pointes d'ivoire d'éléphants

Les 136 kilos de pointes d'ivoire brutes, apprend-on, devaient être acheminés vers le Vietnam. Les douaniers fouillaient une cargaison censée contenir des pièces détachées. Mais ils ont plutôt trouvé une douzaine de défenses d'éléphants découpées en trente-sept tronçons. Les morceaux étaient dissimulés sous des plaques d'aluminium pour tenter de passer inaperçus aux scanners. Il s'agit de la plus importante saisie depuis décembre 2006 quand les agents de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) avaient mis la main sur 600 kilos d'ivoire brut. Selon les douanes, citées par l'AFP, les défenses d'éléphant sont quasiment toujours acheminées d'Afrique centrale et de l'ouest (RDC et Cameroun) vers l'Asie, en particulier la Chine et le Vietnam. En Asie, le prix de l'ivoire brut au marché noir a triplé ces dernières années, passant de 500 euros le kilo à plus de 1500 euros le kilo aujourd'hui. Les douaniers de Roissy, souligne l'AFP, interceptent régulièrement des animaux ou parties d'animaux, parfois des espèces menacées de disparition, transportés illégalement : écailles de pangolin (petit mammifère insectivore) censées avoir des vertus miracles pour la santé, bébés tortues, hippo-

campes déshydratés...

Une espèce en voie de disparition

Au mois de mars dernier, trente éléphants avaient été abattus en deux semaines dans le Parc national de la Garamba, dans le nord-est de la RDC. Les responsables du parc accusaient un groupe de braconniers soudanais d'avoir commis ce massacre. D'après un recensement effectué en 2014, le Parc national de la Garamba abrite quelque 1700 éléphants, ce qui en fait une cible de choix pour les braconniers. En juin 2014, apprend-on, des braconniers avaient abattu – certains à partir d'un hélicoptère – soixante-huit éléphants en deux mois dans la Garamba, soit 4% de la population de pachydermes du parc. Ce massacre avait déjà été attribué à des chasseurs soudanais,

qui sillonnent l'Afrique centrale à cheval, parfois sur des milliers de kilomètres, note l'AFP. Des braconniers soudanais sont également soupçonnés d'être responsables du massacre de trois cents éléphants dans le Parc national de Bouba N'Djida, dans le nord du Cameroun, en février 2012, puis d'au moins quatre-vingt-neuf autres près de Ganba, dans le sud du Tchad, en mars 2013. Il restait environ 470 000 éléphants en Afrique à l'état sauvage en 2013, contre 550 000 en 2006.

Destination asiatique

Des cartes des « routes de l'ivoire », élaborées par l'association Traffic, spécialisée dans la traque des exportations illégales d'espèces menacées, montrent clairement que c'est par les ports ou aéroports kenyans et tanzaniens que la plus grande partie de l'ivoire de contrebande quitte l'Afrique, souligne l'AFP. « L'or blanc » transite généralement par la Malaisie, le Vietnam, les Philippines ou Hong-Kong, avant de gagner ses destinations finales, essentiellement la Chine et la Thaïlande. Là, les défenses d'éléphants abattus deviennent des bijoux, des objets d'arts ou des sculptures, très prisées des riches asiatiques, explique-t-on.

Patrick Ndongidi

VIOLENCES SEXUELLES

Jeannine Mabunda constate une baisse

Pour la représentante personnelle du chef de l'État chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, le recours à la justice est l'un des facteurs à la base de cette tendance à la diminution.

Des résultats présentés le 9 juin, lors d'une conférence de presse organisée par le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha), au siège des Nations unies en RDC à Gombe font état de la baisse, depuis 2013, des violences sexuelles liées aux conflits. Ces statistiques évaluent cette baisse à 33 %, de 2013 à 2014.

S'appuyant sur les derniers rapports des Nations unies du mois

d'avril, la représentante personnelle du chef de l'État chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants a noté qu'en matière de violences sexuelles liées aux conflits, la RDC est passée en 2013 de 15 333 victimes à 10 882 en 2014. Jeannine Mabunda a également indiqué que les civils commettent plus des viols que des militaires. « Les militaires qui comptaient pour 71 % des auteurs de viols en 2013 sont identifiés aujourd'hui seulement à hauteur de 42 % comme auteurs de viols. Donc, il y a plus de civils en réalité que des militaires qui commettent des violences sexuelles », a-t-elle souligné.

Des résultats de lutte contre les violences sexuelles

Des chiffres présentés par le bureau de Jeannine Mabunda notent également qu'en six mois de fonctionnement, d'août 2014 à mai 2015, ce bureau a enregistré la condamnation à des peines d'emprisonnement et des dommages et intérêts de trente militaires et policiers dont deux colonels et un général. Alors que cet office a également souligné la condamnation de quarante-six civils

condamnés à Bunia, l'acquittement de treize autres ainsi que le renvoi de six autres pour instruction additionnelle dans le cadre de l'audience foraine organisée en mai 2015 sous l'impulsion de ce bureau. Cependant



Jeannine Mabunda

vingt-cinq commandants d'unités de l'armée congolaise, représentatifs de tous les commandants d'unités des Fardc, ont signé une déclaration d'engagement à lutter contre les violences sexuelles.

Le bureau de Jeannine Mabunda a aussi noté que soixante-quinze victimes de violences sexuelles et enfants démobilisés vont bénéficier d'une formation professionnelle dans le Territoire de Nyiragongo (Nord-Kivu). Cette action est menée en partenariat avec l'Institut national de préparation professionnelle. Alors que trente victimes de viol ont reçu réparation lors du procès de Songomboyo, localité située à environ 500 km de Mbandaka, dans la Province de l'Équateur.

Ce bureau a également fait constater qu'à la même date, quarante-six mille quatre-vingt-sept associés aux forces et groupes armés sont sortis des rangs militaires (démobilisés). Parmi eux, quinze mille trois cent soixante-cinq sont pris en charge dans l'éducation formelle alors que trente mille sept cent vingt-deux sont pris en charge dans la formation professionnelle.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Jeannine Mabunda plaide pour l'accroissement des médecins légistes

La représentante du chef de l'État dans la lutte contre les violences sexuelles en RDC, Jeannine Mabunda, a formulé cette demande à l'issue de l'audience qui lui a été accordée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi.

« Le fait que nous ayons peu de médecins légistes en RDC, nous pousse à plaider pour une formation plus accrue des médecins dans cette capacité. Parce que sans rapport médical lors des premières heures de viol, on ne peut pas déclencher une procédure de justice. », reconnaît-elle tout en ajoutant que les personnes victimes de violences sexuelles ou d'abus sexuels nécessitent également un encadrement psychologique plus affirmé.

Venue s'imprégner de la vision du ministre de la Santé publique pour ce qui est de la question de la lutte contre les violences sexuelles dans le but d'améliorer la croisade qu'elle mène pour la réduction de ces violences, Jeannine Mabunda salue l'intervention du gouvernement dans la lutte contre ce fléau. « Dans la lutte contre les violences sexuelles, les réponses officielles existent, le

gouvernement est clair sur cette question. Que ce soit les ministères de l'intérieur, de la justice, de la Santé publique, du Genre, de la Famille et de l'Enfant. Tous étaient très vigilants sur cette question et le chiffre est passé de 15 000 cas de viol en 2013 à 10 800 cas de viol liés aux conflits 2014, soit une baisse de 33%. », indique Jeannine Mabunda tout en ajoutant qu'il ne faut pas que la RDC se présente comme la mauvaise élève en matière de lutte contre les violences sexuelles. Toutefois, la représentante du chef de l'État reste impressionnée, dans ses descentes sur le terrain dans des hôpitaux de Kintambo, Saint-Joseph et Mutombo Dikembe de voir le travail très extraordinaire que ces médecins font sous la coordination du ministre de la Santé publique. « Je plaide pour la reconnaissance de ces médecins qui sont nos premiers aides, nos premiers accompagnateurs dans ce phénomène », soutient-elle avant de conclure que la meilleure façon de décourager les gens par rapport aux questions de violences sexuelle demeure la lutte contre l'impunité.

Aline Nzuzi

Florent Ibengé : la double casquette de sélectionneur et d'entraîneur «ne durera pas éternellement»

A propos du match :

« C'était un match très intéressant, que nous ne voulions pas perdre pour la confiance, mais aussi pour soigner le classement Fifa. C'est toujours instructif de jouer contre une nation expérimentée comme le Cameroun, qui, en dépit de son élimination au premier tour de la CAN, n'a perdu qu'un seul match depuis la fin de la Coupe du monde. Pendant les 25 premières minutes, on a dominé dans le jeu, mais en manquant de réalisme, d'efficacité. Cette équipe est jeune et elle manque d'expérience : ça s'est vu hier, comme ça s'était vu en demi-finale de la CAN. On doit continuer à travailler ce facteur en regardant ce que font des formations expérimentées comme le Cameroun. Regardez leur première période : on les a poussés pendant près d'une demi-heure, ils sont restés calmes, sans paniquer, et ont marqué sur leur premier tir. Après leur but, pas d'euphorie, mais une bonne maîtrise pour garder le score jusqu'à la pause. L'expérience ne se décrète pas, elle s'acquiert ».

A propos du stage :

« C'est une période qui est un peu compliquée, puisque les joueurs viennent de finir leurs championnats et ne peuvent pas partir en vacances. Pour certains, il y a des fins de contrat, des discussions avec les clubs... Mais les joueurs viennent quand même, car l'équipe nationale est au-dessus de tout. Et je les félicite pour ça (...) Si mon absence au stage a pu handicaper l'équipe aujourd'hui ? Franchement, je ne crois pas. La plupart des joueurs étaient là à la CAN ou à Dubaï et connaissent le fonctionnement. J'étais à Mons pour poser les bases. Et je sais que le relais a été très bien pris par mon staff technique ».

A propos de Cédric Bakambu

« Cédric est arrivé avec appétit et envie, après avoir été contraint de renoncer au stage de Dubaï. Il est très bien dans le groupe. Aujourd'hui, vous avez pu voir son engagement et sa motivation : il s'est battu et a beaucoup couru. Avec le travail, les automatismes se développeront et sa complémentarité s'affinera avec d'autres joueurs. Je pense que son association avec Dieumerci Mbokani peut être très intéressante pour nous. »

A propos des binationaux

« Aujourd'hui, ce sont les joueurs qui viennent vers nous, alors que pendant de longues années, on leur courait après. C'est positif, car ils viennent avec envie. (...) Fabrice N'Sakala ? Je voulais déjà l'avoir à la CAN, mais son club n'avait pas voulu le libérer. Il faut d'ailleurs le

souligner : les clubs européens ne nous facilitent pas toujours la tâche et il y a un vrai manque de respect. Si N'Sakala avait été appelé par l'équipe de France, on l'aurait laissé partir. Bref, il n'était pas à la CAN, mais on est très content de l'avoir aujourd'hui, car c'est un très bon joueur, doté d'un gros potentiel. »

L'absence de Kebano

« Neeskens est blessé et doit se soigner sérieusement. Il a eu un protocole d'accord avec le médecin et ne sera pas opéré, mais il faut le laisser souffler. Si on l'utilise à outrance, on va hypothéquer sa carrière. Donc on le laisse se soigner, c'est sa priorité ».

Son axe de travail

« Nous continuons notre construction, comme je l'explique depuis mon arrivée. Nous avons des cadres confirmés et autour, au fil des matchs, une nouvelle génération se met en place. Après notre CAN et cette 3e place, un peu à la surprise générale, nous sommes partis en stage à Dubaï où j'ai appelé beaucoup de nouveaux. Je continue sur cette lancée, avec un groupe mixte, équilibré, avec en ligne de mire la CAN 2017 et le Mondial 2018. Nous sommes un vrai pays de football, où les matchs de championnat se jouent parfois devant 100 000 spectateurs, comme au Stade des Martyrs, nous nous devons donc de revenir en Coupe du monde. Nous avons le potentiel pour être performants, à nous de mettre les moyens et l'implication nécessaires »

A propos de sa double casquette de sélectionneur et d'entraîneur de V.Club

« J'ai dit dès le début qu'il faudrait faire un choix, car il y a une partie de mon travail que je ne fais pas bien, celle de sélectionneur (ndlr : retenu pour le match de Coupe de la Confédération, il a manqué une partie du stage). Maintenant, je demande à tout le monde de ne pas oublier les circonstances de mon arrivée : je n'avais pas postulé, on est venu me chercher, à V.Club, car les instances ont décidé qu'il fallait prendre un entraîneur local. On est donc venu demander à mon club, qui a accepté. Si le club n'avait pas voulu, je ne serais pas là. Il ne faut pas l'oublier. Dans un premier temps, les dates du club et de la sélection ne se sont pas télescopées et les résultats ont été bons avec une finale de Ligue des champions et la 3e place à la CAN. Et à ce moment-là, personne n'y trouvait rien à redire. Maintenant, il faut faire un choix, mais je ne pouvais pas laisser le club comme ça, alors qu'il était engagé en Coupe d'Afrique. Cette situation ne durera pas éternellement. »

Camille Delourme

Chancel Mbemba : ne pas prendre Madagascar à la légère

Les Dépêches de Brazzaville : Chancel, vous partez à Kinshasa demain matin (ce matin) après un stage d'une semaine à Mons, ponctué par ce match nul face au Cameroun. Quel bilan tirez-vous de cette préparation ?

Chancel Mbemba : Je crois que le bilan est bon et le résultat de ce soir valide notre travail. C'est bien pour la confiance avant le match du 14, face à Madagascar. Car c'est cette rencontre qu'il faudra gagner.

LDB : Le Cameroun, tout le monde connaît sa valeur, Madagascar, moins. N'est-ce pas justement le piège, face à cette équipe inconnue ?

C.M : Dans le foot, il n'y a pas de petits matchs. On a bien travaillé cette semaine et il faut s'appuyer là-dessus, sans prendre Madagascar de haut.

LDB : Les saisons sont longues, surtout cette année avec la CAN. Cette date du 15 juin sacrifie les vacances tant attendues...

C.M : C'est un peu dur, mais c'est la nation. Il n'y a même pas à réfléchir : c'est mon pays et je dois l'honorer, quelques soient la date et le contexte. Je dois tout à mon pays et je ne peux pas lui tourner le dos, même si les jambes sont lourdes.

Propos recueillis à Mons par C.D.

MOTS FLÉCHÉS N°070

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ÉCRIVAIN	PRÉFIXE MULTIPLI-CATEUR	CORROM-PUE	QUI SE MÉT FACI-LEMENT EN COLÈRE	PERÇOIT	CHANGER DE CAP	FENDANT LÉGÈRE-MENT
ANNONCER	METTRE À SEC	TRÉSOR PUBLIC	ÉVENTAIRE	IL EST CAPABLE DE TOUT GOBER	CRÉA-TEURS D'ŒUVRES	
LES HOMMES DU PARQUET EXTÉNUAI				COMMUNE DU MORBIHAN COLÈRE D'ANTAN		
NÉGATION		PORTERA				
COUVRIT D'UN JAUNE SOUTENU		BOULETTES AUX ANTILLES				
		DOC-TEURS MUSUL-MANS	DIFFICILE À COM-PRENDRE			LÉGER COMME L'AIR
BAISSE DES COURS	LIGNE ARRONDIE AU MILIEU DE TOUT			ANIMAL DE LABO-RATOIRE ELLE SUIT L'AUBE		
			HOMME DE PAILLE	DIASTASE IL SE PLANTE DANS LE GIGOT		DÉFUNTES
CLUB DE MADRID			COUVER-TURE DE CORPS		NOTE EN PORTÉE	
CAPTEUR, DÉTEC-TEUR				SE RENDRAIT PATRON EN BIGORRE	CULTIVA-BLES	
	EMPLOI DU TEMPS FOURNI À LA POLICE	DESCEN-DANTE	DANS LA PEINE CHAMOIS DES PYRÉNÉES			
ELLE PEUT DONC SERVIR D'EXEMPLE				FEMME DE RAJA		
				CUBE À POINTS		
ATTACHE DU CHIEN				DÉBU-TANTE SIMPLIFIÉE		ŒUVRE EN VERS
CÉLÈBRE BUFFALO				PLATINE AU LABO		
		AGENCE POUR L'EMPLOI			LE GROS EST CONVOITÉ	
					PETIT ÉDENTÉ	
AFFLUENT DE LA SEINE	ANIMAL PROCHE DU LOIR			CHAN-TEUR ANTIQUE		
		DIX CENTI-MÈTRES		MAUVAIS SABLES		

SUDOKU N°070

>FACILE

1				6				
	9	3	2		4	8	1	
2		7	3			4	5	
3				9	2			5
		2	5		6	1		
6			1	3				4
	8	1			9	6		2
	3	6	4		8	5	7	
				1				8

>MOYEN

3				1			4	
	9		8				6	1
			3			8		7
	4	9			6	5		
	7	3	5		4	2	1	
		5	2			4	9	
9		2			7			
8	1				2		3	
7			9					2

>DIFFICILE

			5	9	7			
	2			3	1			
		8			5	3		
				9	6	4		
4	6		3		2		5	8
	8	5		7				
	4	9			2			
		1		2			7	
		6	1		3			

MOTS CROISÉS N°070

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Qui sont victimes de la gêne. - 2. Blé de Roumanie. Ne laisse pas à l'état sauvage. - 3. Auquel on peut apporter de l'eau. - 4. Passage entre une île et le continent. Il sent le muguet. - 5. Qui contient un poison violent. - 6. Petit à l'opéra. Œuvre de Pindarre. Singulier. - 7. Ouvrage suspendu. Les généticiens l'étudie. - 8. Inutilisable. Trouble cérébral. - 9. Un des premiers Grecs. Manque à celui qui joue de malchance. - 10. Prise de corps.

>VERTICALEMENT A. Un régime réservé à quelques-uns. - B. Conclusion de discours. - C. A le culte du mot. Phase lunaire. - D. Baie des côtes de Honshu. Elle vit avec un cochon. - E. Que de sable ! Spectacle au Japon. Une mesure pour les physiciens atomistes. - F. Empesé. - G. Relatif à un corps gras. - H. Alterna des parpaings. Dévidoir à soie. - I. Il donne chaud. Sa montée dépend de la pression. - J. Pronom réfléchi. Cinéaste américain, pionnier du burlesque.

MOTS À MOTS N°070

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① GUERI + REER = G _ _ _ _ _ E
- ② RENTE + DIRE = E _ _ _ _ _ E
- ③ RELIE + RACE = C _ _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°069

P	D	D	M	P	M						
D	E	T	E	N	U	E	S	E	P	E	E
R	E	C	A	P	I	T	U	L	A	N	T
P	I	L	O	T	E	R	N	E	T	T	E
M	E	U	T	E	T	E	S	I	E	N	
O	E	L	E	A	H	S	S	U	D		
T	V	A	T	A	O	I	S	S	U		
C	R	I	S	O	N	N	E	R	I	E	
E	N	R	O	U	E	G	R	E	S	A	
U	S	A	L	R	L	O	I	R	V		
I	R	I	S	E	E	G	E	R	E		
B	A	G	A	D	T	U	T	U	E	N	
G	R	I	E	F	S	N	E	A	N	T	
C	A	I	D	A	S	T	R	A	U		
T	E	I	N	D	R	E	U	N	I	R	
V	E	R	R	U	E	P	I	V	O	T	E

MOTS CROISÉS N°069

C	H	A	R	P	E	N	T	E	S
L	U	N	A	I	R	E	P	A	
A	N	C	R	E	P	A	I	R	
R	E	H	E	M	E	R	C		
I	E	T	A	U	A	I	L		
N	I	E	N	T	E	D	E		
E	R	G	E	M	O	T			
T	A	I	S	E	F	U	I		
T	I	T	O	T	E	R	N	E	
E	T	E	N	D	E	R	I	E	S

SUDOKU N°069

4	1	2	3	6	9	5	7	8
6	3	8	5	4	7	1	2	9
7	9	5	8	1	2	3	4	6
1	2	9	7	5	3	6	8	4
3	7	6	4	9	8	2	1	5
8	5	4	6	2	1	9	3	7
9	4	3	1	8	6	7	5	2
2	8	7	9	3	5	4	6	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
4	5	8	6	7	2	1	3	9
2	3	7	1	5	9	4	6	8
9	1	6	8	3	4	7	2	5
6	4	9	2	8	1	3	5	7
1	8	5	7	4	3	2	9	6
3	7	2	9	6	5	8	1	4
5	6	4	3	1	7	9	8	2
7	9	3	5	2	8	6	4	1
8	2	1	4	9	6	5	7	3
8	6	2	9	7	4	5	3	1
3	7	5	1	6	2	9	4	8
1	9	4	3	5	8	6	2	7
6	8	1	7	2	9	4	5	3
2	5	7	4	1	3	8	9	6
4	3	9	5	8	6	1	7	2
5	1	8	2	9	7	3	6	4
7	4	6	8	3	5	2	1	9
9	2	3	6	4	1	7	8	5

MOTS À MOTS N°069

1/ SERRURE - 2/ ÉNUMÉRÉ - 3/ RESUCÉE.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

La Fécofoot et les clubs à couteaux tirés

La phase retour de la compétition était fixée au 9 juin. Pourtant, 15 équipes sur 18 refusent de jouer si seulement la subvention promise par l'Etat, chiffrée à 80 millions, ne leur est pas versée. Les pétitions signées par les clubs dissidents en disent plus...

Le scénario de la saison passée, où le championnat national de football s'est arrêté à la 23ème journée, semble se reproduire. Cette fois-ci à la 17ème journée. Pour la même raison bien sûr : non versement (ou versement partiel) de la subvention de l'Etat. Si pour l'année écoulée une partie a été versée pour l'année en cours, pas encore. Les présidents des clubs sont alors montés au créneau pour exiger le paiement. « (...) Nous, équipes de football (...) présentons à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) une pétition relative au paiement de notre dû avant la reprise du championnat national, phase retour », souligne le document qui date du 3 juin 2015 et présenté à la presse sportive nationale le 10 juin en présence des présidents des clubs de Pointe-Noire ayant rallié Brazzaville dans la matinée du jour même, pour la circonstance.

Plus loin, la pétition précise les raisons de cette prise de position : « Le non-paiement de la subvention (...) évaluée à 30 millions pour l'année 2014 et 50 millions pour 2015. Ce qui au total fait 80 millions », à en croire le texte et les dires des concernés notamment le président à vie de l'Etoile du Congo,

Dominique Ndinga. Selon ce dernier, en effet, au début du championnat, la Fécofoot avait promis verser la somme à l'issue de la 4^e ou 5^e journée. Ce qui ne s'est plus fait étant donné que la période a coïncidé avec la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Guinée Equatoriale où les responsables de la fédération s'étaient déportés. De retour de la CAN, la Fécofoot n'a pas honoré ses engagements jusqu'aujourd'hui, a-t-il poursuivi.

L'origine du problème...

Le message du deuxième vice-président de l'Etoile du Congo, Christian Longangui, et la sanction de la Fécofoot qui s'en est suivie sont des éléments déclencheurs de cette situation. « Chers messieurs, Etoile du Congo par ma voix demande à tous les dirigeants des équipes qualifiées au championnat national d'élite 2015 de reprendre le chemin des négociations avec la Fécofoot et le ministère des Sports afin que l'argent promis par le Chef de l'Etat nous soit versé avant la reprise de la phase retour du championnat », a écrit Christian Longangui aux présidents de clubs, selon la lecture donnée par Dominique Ndinga.

Suite à ce message qui appelait à la reprise des négociations, la commission de discipline de la fédération a statué et décidé : « (...) Monsieur Christian Longangui (...) est interdit



Les présidents de clubs donnant leur position

d'exercer toute activité relative au football (administrative et sportive) article 98 du Code de discipline de la CAF pour une durée de quatre ans », peut-on lire sur la décision n°001/FCF/CD/15, portant suspension du dit responsable sportif.

La riposte de l'Etoile du Congo ne s'est pas fait attendre. Le club a saisi la commission de recours de la Fécofoot pour obtenir l'annulation de cette décision. « (...) Etoile du Congo vient contester la validité de la décision sanctionnant son deuxième vice-président, en-

tendu que le principe constant du droit positif dit : pas d'infraction, pas de sanction. entendu que la décision ne relève aucune infraction prévue et punie par le code de discipline de la CAF... », souligne le contenu du recours. Pour le président à vie de l'Etoile du Congo, vouloir reprendre les

ra pas lieu. Pour preuve, les matchs prévus depuis le 9 juin ne se sont pas joués.

Les équipes ayant signé la pétition

Il y a Etoile du Congo, Cara, Inter club, la Jeunesse Sportive de Talangaï, Patronage Sainte-Anne, FC Kondzo, Saint Michel de Ouénzé, Tongo FC, pour Brazzaville. Pour les équipes de la ville capitale, seuls Diables noirs et la Jeunesse Sportive de Poto-Poto n'ont pas signé la pétition. À Pointe-Noire, toutes les équipes l'ont signé : AS Cheminots, V. Club, Association Sportive Ponténégrine, La Mancha, FC Bilombé, Nico-Nicoyé et Munisport.

Les présidents des clubs signataires tendent la main à la Fécofoot. « (...) Il est mieux de dialoguer pour trouver une issue à ce problème », a déclaré Hyppolite Okodzi, président de l'ASP. Eric Mohandat, président de La Mancha a abondé dans le même sens. « (...) Nous avons signé cette pétition pour la bonne marche du football national. Ça ne sert à rien de faire un bras de fer. Une solution d'ensemble est mieux », a-t-il dit. La balle est renvoyée dans le camp de la Fécofoot qui devrait décider en tenant compte du temps qui passe puisque la phase retour doit prendre fin avant les Jeux africains qui auront lieu dans moins de 90 jours.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Jean-Pierre Lekoba Heyko

Jean-Pierre Lekoba Heyko, ingénieur économiste, actuellement préfet du département du Niari, est né le 22 avril 1952 à Brazzaville. Faites le compte. On se connaît depuis de longues années. Et pour cause ! Nous avons grandi ensemble, rue Bapongo, à Poto-Poto, notre village.

« Les choses ont bien changé depuis. Poto-Poto était une grande famille », comme l'affirme notre aîné, Antoine Aïssi, dans son opus, *Les valeurs au village Poto-Poto et au Congo*. « Plus qu'une réalité physique, écrit-il, Poto-Poto est un esprit, une façon d'être et une façon de faire. L'esprit de Poto-Poto est de convivialité interethnique, interafricaine, inter-culturelle, d'amour du travail, d'ouverture sur l'autre, de quête permanente d'honnêteté, de justice et de paix. Cet esprit a été favorisé et façonné par le caractère cosmopolite génétique du village Poto-Poto ».

Jean-Pierre Lekoba Heyko, enfant de Poto-Poto, nourri de toutes ces valeurs, nous raconte son itinéraire dans l'ouvrage « Le poids des souvenirs/La quête du présent » paru en 2013, aux éditions L'Harmattan. Ce qui lui vaut ce Brin d'histoire.

D'une écriture jubilatoire et sautillante, Lekoba Heyko parle d'un sujet sérieux,

la vie. Dans son récit, plane l'ombre de la mère, source matricielle de la vie. Au détour d'une page surgit l'image du père. Ce livre s'ouvre par des remerciements à travers lesquels, Lekoba plante le décor. Tels des ombres sérapiques, ses amis d'enfance, ses compagnons de marche défilent, à travers des noms qui fusent. Sont ainsi dévoilées, ces ombres qui balisent son parcours. Au fond, ce livre est l'hommage d'un enfant à ses parents : Eko Thérèse, sa mère ; Lekoba Jean, son père ; Walangoye, son grand-père et, celle qu'il appelle, sa « deuxième » maman, Ndolo Simone, dite Nhya. Mais c'est aussi un clin d'œil à ses enfants pour les joies qu'ils lui procurent.

Charles Zacharie Bowao, dans la préface de ce livre, affirme que « l'auteur, c'est-à-dire, Jean Pierre Lekoba Heyko, est le personnage central de ses péripéties. Il scande les événements de sa vie, les plus tristes comme les plus heureux. Les plus signifiants autant que les plus insignifiants ; aucune chance au hasard, mais avec des non-dits à n'en point finir. Rien n'échappe au regard scrutateur de Jean-Pierre Lekoba. »

Bowao poursuit son propos : « On voit défiler les péripéties d'une émergence que diluent les absurdités du

commencement d'une République indépendante, avec ses évidences réactionnaires et/ou révolutionnaires qui condamnent à emprunter vaille que vaille le chemin du village à l'orée de la douloureuse partition ethnocentrique de la ville postcoloniale, jusques y compris ce quartier cosmopolite vidé de son âme dans l'opacité de son surgissement naturel. » Ce n'est donc pas sans raison que Lekoba Heyko regrette que « les valeurs républicaines reçues en héritage ou construites au contact d'autres cultures se perdent, les convictions se brouillent et ne sont plus en rapport avec l'ordre éthique de l'engagement initial ».

Dans l'introduction de ce livre, espérance et désespérance se percutent donnant à la vie son caractère schizo-phrénique. « Le poids des souvenirs/ Une quête de vérité » est, en fin de compte, une réflexion sur l'homme et la société dans laquelle il s'insère.

Jean-Pierre Lekoba Heyko use d'une écriture elliptique, sans emphase ni enflure. Il relate une expérience existentielle faite de joies et de peines, comme le disait le préfacier. Bondissant d'un sujet à l'autre, replongeant le lecteur dans les méandres et les béances d'une vie, au gré des événements, Lekoba Heyko a produit un livre où ses espoirs

sont parfois fortement contrariés par une réalité souvent cruelle. Qu'importe, il a l'espoir chevillé au corps. Il ne s'interdit pas, comme il le dit, dans une expression délicieuse : la quête d'un avenir meilleur, quête perpétuelle, en raison, à la fois, du pas de deux : avancée/recul, mais surtout, en raison de la finitude même de la vie.

« Je voudrais simplement faire remarquer, dit l'auteur, Le rôle joué par Poto-Poto dans l'élaboration de la conscience nationale, qui explique en grande partie la forte implication de ce quartier dans les grands mouvements qui ont traversé la vie politique congolaise, ainsi que la résistance de ses habitants, face à la déstructuration du tissu social congolais et à la résurgence des identités tribales, suite aux nombreux conflits politiques que notre pays a connus ces dernières années ».

Bravo Rodis ! C'était, à l'époque, le petit nom de Jean-Pierre Lekoba Heyko, au village Poto-Poto. Avec quelques jours de retard, bon anniversaire !

« Le poids des souvenirs/ La quête du présent », « une expérience à partager », absolument. J'ai, à dessein, occulté des pans entiers de ce passionnant livre que je vous exhorte à lire.

MFUMU